Examen des différents modes de définition

par

M. F. Mauley.

La grande importance et l'utilité des définitions résulte essentiellement de ce qu'elles ont pour objet de représenter le caractère général des idées que nous acquérons par l'esprit d'observation, par la réflexion et par l'expérience qui sont nos plus précieuses facultés — de nous donner d'une chose une notion exacte, qui forme le point de départ de nos connaissances futures. Dans toutes les sciences on comprend la nécessité de se baser sur le terrain solide des définitions. Toute la substance des mathématiques est réduite à des définitions, et la seule manière de bien traiter les éléments d'une science exacte et rigoureuse, c'est de mettre toute l'exactitude possible dans les définitions. La philosophie étant une science qui s'attache à remonter des effets aux causes, et à redescendre des causes aux effets, doit procéder par définition. Les systèmes des philosophes reposent sur des principes fondamentaux qui sont des définitions. L'Ethique de Spinoza, par exemple, est basée sur sept axiomes et huit définitions auxquels il renvoie sans cesse son lecteur. Kant recommande de donner des définitions réelles et positives. Dans sa *Critique de la raison pure*, il débute lui-même par définir avec beaucoup de soin les notions de sensation d'intuition, de sensibilité, phénomènes qui forment la base de sa théorie. Fichte a tiré toute sa psychologie, toute sa métaphysique, toute sa politique et tout son système d'un principe unique renfermé dans la définition du *moi*. — Toute la philosophie de Leibnitz repose sur la définition qu'il a donnée de la substance. Ce qui démontre encore l'importance des définitions en philosophie, c'est que les notions de perception, de sensation, d'idée, peuvent changer la face de cette science suivant la définition qu'on donne de ces notions et renverser les systèmes de Platon, d'Epicure, de Locke, de Spinoza, de Condillac, de Kant, de Fichte, de Schelling et de Hegel. Les préceptes à observer dans l'analyse des différents genres de composition littéraire sont renfermés dans des définitions. En législation, une loi n'est bonne qu'autant

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

qu'elle procède par définition. Les lois romaines sont remplies de définitions, ce n'est pas le moindre éloge qu'elles méritent, ni le moindre titre sur lequel leur réputation est fondée. Avant d'étudier l'astronomie, l'archéologie, la géologie, il est indispensable de posséder de l'espace et de la continuité une notion claire qui soit en rapport avec les faits de ces sciences. L'économie politique repose essentiellement sur des définitions ou est résumée par des définitions, c'est assez dire qu'elles jouent également un role marquant dans cette branche des connaissances humaines.

L'importance des définitions considérées comme bases de la science a été reconnue de tout temps et a déjà été mise en évidence dans l'antiquité par les philosophes des diverses écoles. Les Pythagoriciens ont été les premiers qui aient fait usage de ce procédé constitutif de la science. Aristote a compris toute l'importance des définitions, il s'en est fort occupé dans sa logique. La méthode d'enseignement de Socrate avait pour base la définition, l'analyse et la synthèse. Il procédait par interrogation, par élimination et contradiction. C'est ainsi que par une analyse patiente, il passe du connu à l'inconnu et arrive par synthèse à la définition qui a joué un grand role dans sa méthode. On attribue à Platon un ouvrage intitulé *Définitiones*. Il se servait ordinairement de la définition pour établir clairement ce qu'il avançait. En effet, on ne peut donner une connaissance exacte des choses qu'en les expliquant par des définitions. La philosophie de Zénon, des Stoïciens et des Epicuriens prouve jusqu'à l'évidence que les mauvaises définitions donnent prise aux subtilités des sophistes. Cicéron aussi attachait de l'importance aux définitions. Sa manière de voir est consignée dans la citation suivante tirée de ses Offices, laquelle sert d'épigraphe à nombre de dissertations académiques: Omnis enim, quæ a ratione suscipitur de aliqua re, institutio, debet a definitione proficisci, ut intelligatur quid sit id, de quo disputetur. La philosophie scolastique et plus récemment Leibnitz, Locke, Wolf, Bachmann et La Romiguière ont également fait ressortir l'utilité et l'importance des définitions. Locke enseigne que pour parvenir à la vérité, il faut définir, analyser les expressions dont on se sert, acquérir un grand nombre d'idées sur le sujet qu'on veut approfondir, rejeter tout principe qui n'est pas fondé sur une définition claire et précise. — Wolf en particulier est de tous les philosophes celui qui a le mieux apprécié l'usage, l'importance et l'utilité des définitions. Tout en cherchant à populariser les idées de Leibnitz sur cette matière, il s'est efforcé d'adapter à la philosophie la méthode des mathématiciens et a fait ressortir combien il est facile de commettre des erreurs quand on ne met pas de netteté dans ses idées et quand on ne définit pas bien les choses dont on veut parler.

Mais Richter, comme Sextus Empiricus chez les anciens, n'envisageait pas que les définitions fussent d'une grande utilité pour la science [1]). Il s'élève contre l'importance des

[1]) Logique page 95.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

définitions, parce qu'elles ne font pas connaître l'essence des choses, c'est-à-dire la nature intime des corps. Il les envisage comme étant simplement un reflet de la nature des choses sur notre esprit en tant que cette nature peut être connue. Si l'on ne peut pas se baser sur la nature interne d'une chose pour en donner la définition, on peut en revanche prendre pour point de départ les caractères extérieurs qui fournissent des éléments suffisants d'appréciation. La définition sera considérée dans le présent travail comme le procédé par excellence, au moyen duquel nous pouvons le mieux transmettre à d'autres nos connaissances; comme le point de départ du chemin continu et successif que fait l'esprit en allant du connu à l'inconnu.

I. Ce que c'est que la définition.

Pour traiter d'une manière rationelle de la définition, il convient d'entrer en matière par l'indication du sens que l'on attache au mot même de définition. Ce terme a souvent été confondu avec ses synonymes. Les uns y voient l'exposition d'un fait, les autres l'explication d'un vocable; ceux-là l'envisagent comme une distinction établie entre deux notions qui ont des rapports entre elles; ceux-ci la considèrent comme une simple interprétation; d'autres enfin y voient une description, une proposition, un axiome, une figure de rhétorique voire même un terme de dogmatique; mais on ne l'envisage pas assez comme une opération de l'intelligence qui sert à asseoir nos connaissances sur une base solide, et c'est cependant ce qui en forme le principal caractère.

Définir, dans l'acception la plus ordinaire, la plus commune, c'est cette opération de l'esprit par laquelle on fait connaître le sens ou l'idée attachée à un mot. Définir une notion, une idée, ce n'est pas en chercher l'origine ou la cause, c'est énumérer les principaux attributs qui caractérisent cette notion, cette idée, afin de la rendre plus accessible à l'intelligence d'autrui et la définition est d'autant meilleure que cette énumération a été mieux généralisée. Le mot définition dérive du latin *fines* qui signifie *limite*, d'où il suit qu'elle a pour but de restreindre dans de certaines limites la signification d'un mot, ou pour mieux dire de tracer une ligne de démarcation entre les attributs qui se rapportent à l'objet de la définition et ceux qui y sont étrangers.

La définition dans l'acception que les philosophes donnent à ce terme, c'est une proposition énonçant les attributs qui distinguent une chose, qui appartiennent à cette chose

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

à l'exclusion de toute autre, de telle sorte que l'objet défini ne puisse être confondu avec d'autres objets. La définition se compose donc de deux parties: 1⁰ la chose à définir formant le sujet de la proposition. 2⁰ La chose définie, c'est-à-dire les attributs de cette chose.

Les anciens considéraient dans les choses la substance première: *l'être* et la substance seconde ou *l'essence de l'être*. La définition d'une chose exprimait la somme totale des propriétés essentielles de cette chose; en un mot: les conditions ou les attributions sans lesquelles la chose ne pourrait exister. Toute proposition dans laquelle une de ces propriétés était affirmée s'appelait proposition essentielle.

La définition, dit Aristote, indique ce qu'une chose est, et en énonce les caractères essentiels.

D'autres l'ont envisagée comme une *oratio explicans quid res est*, spécifiant les attributs qui servent à déterminer la nature d'une chose.

Les scolastiques affirmèrent que les définitions ne contiennent que la signification d'un nom.

D'après l'Encyclopédie: C'est la première idée ou notion que l'on a d'une chose et qui sert à la distinguer de toute autre et de laquelle on fait découler tout ce que l'on sait ou ce que l'on conçoit de cette chose. Suivant Locke[1]): définir n'est autre chose que faire connaître le sens d'un mot par le moyen de plusieurs autres mots qui ne sont pas synonymes.

Selon Kant, celui qui donne une définition ne fait autre chose que de déclarer quel sens il attache à ce mot, c'est pourquoi ce philosophe n'y voit qu'une simple déclaration: *Erklärung*[2]).

D'autres ont dit: c'est l'expression d'une idée distincte qui répond à un terme: C'est une énumération des principales idées simples dont est formée une idée complexe pour en déterminer et expliquer le caractère.

Bachmann dit que la définition tient à la fois de l'explication, de la description et de la distinction ou plutôt qu'elle renferme ces trois genres d'opération, de telle sorte que quiconque veut être à même de définir convenablement un objet, doit pouvoir l'expliquer, le décrire, l'exposer, enfin le distinguer d'autres objets. Suivant lui la définition serait le résultat ou le résumé de ces trois opérations. Il est vrai que l'on peut donner de diverses manières l'explication d'une chose, d'une idée, d'un mot, comme par exemple au moyen de la description, alors la définition comprend dans son acception la plus étendue, l'énumération de la plus grande partie des attributs de l'objet à définir.

D'après et qui précède, on voit que les appréciations des philosophes ne sont pas identiques et qu'elles diffèrent sensiblement de l'idée que l'on attribue généralement au mot

---

1) Essai sur l'entendement humain. Livre III, page 75.

2) Logique, page 103.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

définition. Il importe donc de préciser le sens que l'on doit attacher à ce terme et indiquer la différence de signification qui existe entre le mot définition et ses synonymes.

L'explication fait abstraction des notions étrangères à une idée afin de faire entrevoir l'objet dans son individualité, c'est la simplification d'une idée composée afin de la rendre plus accessible à l'esprit; c'est encore l'analyse des divers éléments dont l'objet est formé en les isolant par l'abstraction pour arriver à la connaissance de cet objet dans son ensemble, comme par exemple le mouvement d'une montre; on en explique le mécanisme en ramenant un fait particulier à un fait plus général.

La définition diffère de la *description* en tant que la première explique les objets par les attributs et celle-ci par des accidents. Certaines auteurs prétendent que la description est l'expression de l'idée distincte, incomplète d'un objet particulier co-existant à d'autres dans un temps donné. On définit les espèces, on décrit les individus. La description joue un grand role dans les sciences expérimentales elles-mêmes et surtout dans les sciences naturelles, elle détermine les caractères des genres et des espèces afin que l'on puisse s'orienter dans l'analyse. On ne peut préciser *a priori* jusqu'à quel degré, on doit pousser l'indication de ces caractères distinctifs; il faut, dit Bachmann, se régler sur l'importance de l'objet pour la science, et tenir compte essentiellement des circonstances données et du but que l'on veut atteindre.

La définition diffère de la *distinction* en ce que celle-ci détermine la nuance de signification qu'il y a entre les mots considérés comme signes de nos idées ayant des rapports ou une analogie de signification les uns avec les autres. On arrive à cette détermination au moyen de l'indication de certains attributs ou caractères distinctifs dont l'existence est constatée par un examen attentif des propriétés des objets. La distinction, dans le sens que nous donnons à ce mot, forme l'objet principal des synonymes. La différence de signification attachée aux termes de *définition* et de *distinction* est de la plus haute importance, car elle n'est pas sans influence sur la solution des questions qui ont fourni matière à bien des disputes et à bien des discussions scientifiques; cette importance est formulée dans la maxime connue: *Distinguendum est inter et inter.* La distinction est la première opération de l'esprit qui se produit dans l'examen d'une idée. Quel que soit l'objet de cette idée on découvre d'abord des différences qui conduisent à la détermination des attributs spéciaux caractérisant la chose à définir. A ce titre la distinction joue un role important dans les définitions, l'attention requise pour constater ces différences a d'ailleurs pour effet d'exercer nos facultés; plus nous apprenons à distinguer plus notre intelligence grandit.

Mais, fait observer Bachmann[1]), il ne faut pas que la distinction dégénère en une pure indication de différences apparentes ou de subtilités qui ne présentent aucune utilité

[1]) Logique 2e partie, chap. 5.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

pour la science. Cette opération ne doit pas se faire au point de vue de la *quantité*, mais au point de vue de la *qualité*. C'est ainsi que dans l'anatomie et dans la physiologie des plantes et des animaux, les observations faites par le moyen du microscope sont du plus haut intérêt pour la science, car elles ont conduit à la découverte d'un monde inconnu auparavant.

La définition diffère de *l'exposition* en ce que celle-ci procède à la décomposition d'un objet dans ses éléments constitutifs et dans ses caractères essentiels pour analyser, déterminer, spécifier les attributs généraux de cet objet afin d'amener l'esprit à les distinguer les uns des autres. On donne par exemple de la *philosophie* une exposition ou décomposition qui varie suivant les attributs spéciaux et les caractères distinctifs sous lesquels on l'envisage. Ainsi on peut la considérer

a) comme une science expérimentale,

b) comme une science rationelle,

c) comme une science spéculative, théorique ou pratique.

Dans cette acception, le mot exposition désigne un aperçu détaillé des attributs spéciaux d'une science. Kant, dans la *Critique de la raison pure*, considère l'exposition par opposition à la définition proprement dite comme une résumé bref, clair et précis des attributs d'un objet. Dans sa *Critique du jugement*, il considère l'exposition comme une analyse des divers caractères distinctifs d'une chose qui a pris naissance dans notre imagination ou que nous a fournie la raison ou la réflexion, afin d'amener l'esprit à la mieux connaître *a priori*.

La définition diffère de *l'interprétation* en ce que celle-ci détermine le sens d'un mot ou d'expressions qui forment la base d'un article de loi, d'une disposition constitutionnelle, d'une convention diplomatiqne. Dans une opération de ce genre, on a égard aux circonstances locales ou particulières dans lesquelles le mot à interpréter a été employé. L'interprétation du sens des termes d'une langue est de la plus haute importance lorsqu'il s'agit de questions délicates et obscures qui exigent un examen approfondi. L'interprétation n'est point la définition, mais celle-ci forme la base de celle-là. La première dépend donc de la seconde. Si la définition est mauvaise, l'interprétation sera abusive. Ce fait sert à mettre en évidence un des roles importants que joue la définition dans la rédaction des prescriptions qui régissent les rapports des hommes entr'eux.

La définition diffère des *éclaircissements* en ce que ceux-ci ont pour but de rendre lucides des idées complexes dont les diverses parties sont combinées les unes avec les autres de telle sorte qu'il n'est point facile de tracer une ligne de démarcation entre les divers éléments qui les composent et dont les signes caractéristiques sont peu précis, par conséquent difficiles à déterminer, de manière qu'on ne parvient à rendre une idée claire et accessible

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

à l'intelligence que par les développements que l'on en donne. Ainsi, les éclaircissements ont pour effet de faire disparaître ce qu'une chose contient en elle-même d'obscur, d'inintelligible et de confus, afin de la rendre accessible à l'esprit. Les éclaircissements que l'on peut être appelé à donner d'une chose comportent plusieurs propositions successives, tandis que la définition proprement dite n'en comprend ordinairement qu'une. Ces propositions successives résultent des divers points de vue auxquels on se place quand on donne les développements nécessaires au but que l'on se propose.

La définition diffère de la *proposition* en ce que dans la première l'attribut n'est pas une partie du sujet, tandis qu'il en forme une partie dans la simple proposition.

La définition proprement dite diffère de la définition *oratoire* en ce que celle-là exprime strictement son objet en l'embrassant en totalité dans ses caractères généraux ou dans son essence, et en en présentant une idée aussi distincte et aussi complète que possible, ce qui exige souvent une certaine tension d'esprit pour la saisir dans son ensemble. La définition oratoire ne requiert pas à un tel degrè l'exercice de l'intelligence, c'est une sorte de description vive et animée dans laquelle on établit comme principe la nature d'un objet, cette description ou tableau se grave plus facilement dans l'esprit et la réflexion joue un role passif. L'orateur a donc plus de latitude que le philosophe ou le mathématicien, il définit d'une manière plus étendue et plus ornée, il amplifie, il accumule les causes, les exemples, il énumère les circonstances, les propriétés qui caractérisent la chose à définir. Il a recours aux similitudes, aux métaphores, mais il ne choisit que les traits les plus saillants pour ne pas affaiblir l'effet que la définition doit produire. Celle-ci peint son objet dans son rapport avec l'intention de l'orateur ou du poète, de là vient qu'il peut y avoir plusieurs définitions différentes du même objet, dont chacune aura sa vérité et sa justesse relative. Plusieurs peintres placés devant un même paysage produiront des tableaux également bons mais qui différeront les uns des autres suivant les points de vue et les aspects. La définition oratoire, dit Marmontel, est un vaste champ pour l'éloquence, champ, dans lequel les orateurs modernes ont excellé.

La définition diffère de la *périphrase* en ce que celle-ci est un circuit de paroles auquel on a recours pour rendre une idée avec plus de grâce et d'élégance, et pour éviter une expression commune ou triviale ou une image peu attrayante, tandis que la définition explique en réalité ce que la chose est, et ce qui la distingue d'autres objets.

Enfin la définition diffère des *axiomes* en ce que ceux-ci expriment de ces vérités primordiales qui semblent inhérentes à la nature de l'âme, que nous considérons comme indubitables en elles-mêmes à cause de l'expérience continuelle que nous faisons de leur certitude, ce sont de ces vérités que toutes les personnes de bon sens et jouissant de l'intégrité de leurs facultés intellectuelles admettent sans discussion, sans témoignage et sans preuve,

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

tandis que la définition résume une vérité, un principe qu'il a fallu d'abord établir soit par l'analyse, soit par la synthèse, soit par toute autre opération de l'intelligence.

Il n'est pas toujours possible de donner de prime abord une définition complète et précise qui satisfasse aux conditions requises; car il faut commencer par acquérir une connaissance exacte et détaillée de l'objet à définir, et cette étude exige du temps, de la réflexion et des recherches. Alors on se borne à donner une idée générale de cet objet et l'on dit par exemple de *l'éducation* que *c'est la culture de l'homme,* ce serait une définition provisoire. L'on peut se contenter dans certains cas de mentionner les attributs qui paraissent nous frapper le plus, lors même que ce ne sont pas les principaux, et on dira que *l'éducation est quelque chose de simple et de pratique qui exige peu de théorie, mais beaucoup de soin, peu de préceptes, mais beaucoup d'amour, que c'est l'art de façonner les esprits.* Alors la définition prend la forme d'une *explication* parce qu'elle ne présente qu'une idée sommaire de la chose à définir. — L'énumération des caractères distinctifs peut être suivant les exigences des cas, continuée jusqu'à ce que l'objet soit suffisamment connu et l'on dira: *L'éducation c'est le développement de tout ce qui concourt à l'existence de l'homme; que c'est l'apprentissage de la vie, l'art de former promptement de bonnes habitudes dans l'homme.* L'indication de ces divers attributs constituerait une *exposition.* — Si l'on veut donner une idée du mot éducation en ayant recours à un style orné, aux traits saillants, aux accidents, on dira avec Corne: *C'est un travail intime, profond, qui saisit l'âme à l'origine de toutes ses pensées, de tous ses mouvements, qui la remue et la modifie dans son essence, c'est une préparation incessante et difficile, d'où l'homme doit sortir plus fort et meilleur pour l'accomplissement de tous ses devoirs.*

Ou bien avec Quintillien: *L'éducation est une maîtresse douce et insinuante, ennemie de la violence et de la contrainte, qui n'aime à agir que par voie de persuasion, qui s'applique à faire goûter ses instructions en parlant toujours raison et vérité et qui ne tend qu'à rendre la vertu plus facile en la rendant plus aimable.*

La première sera une *définition oratoire* et la dernière tiendra de la *description.*

Il peut arriver que l'on ait à distinguer d'une manière précise le sens attaché à un mot du sens d'un autre mot qui ont entre eux quelque ressemblance de signification. Ainsi dans le cas particulier du mot *éducation*, si on veut le distinguer de son synonyme *instruction,* on dira: *L'éducation est le développement général de l'individu, l'instruction est un des moyens qui conduit à ce développement général.* Ou bien: *L'éducation fait progresser les facultés au moyen desquelles les connaissances sont acquises, l'instruction nous fournit les ressources nécessaires pour suivre telle ou telle carrière.* C'est la *distinction.*

Si enfin l'on veut arriver à une définition proprement dite, on choisit de tous les attributs du mot éducation, ceux qui paraissent le mieux en résumer la nature et les

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

caractères et cette opération terminée on pourra donner la définition suivante: *C'est le procédé qui développe, cultive et dirige les facultés.*

Donc, suivant que l'on explique, que l'on expose, que l'on décrit, que l'on interprète, que l'on distingue, la définition peut revêtir le caractère d'une explication, d'une exposition, d'une description, d'une interprétation, ou d'une distinction, mais la définition conserve toujours son caractère invariable, sa nature particulière qui résulte de la faculté que possède l'homme de distinguer les ressemblances et les différences, les convenances et les disconvenances qu'ont entr'eux les objets appartenant à la même classe ou au même genre d'individus. C'est une opération par laquelle on rend accessible à l'esprit, des notions étrangères au cercle d'idées dans lequel on a vécu. Elle fait connaître l'idée, le sentiment, la notion, que l'on a d'une chose, le sens précis que l'on attache à un mot. Les définitions sont la base de ce que nous savons, de ce que nous apprenons. Elles forment le point de départ de toute instruction solide et fournissent à l'homme un précieux moyen de la développer. Elles jouent un grand role dans l'énonciation des principes fondamentaux des connaissances humaines en général et des sciences de raisonnement en particulier.

II. Diverses sortes de définitions.

Après avoir exposé ce qu'est la définition, il faut dire combien on en distingue de sortes et à ce sujet, il est posé en principe que les définitions considérées à un point de vue général ne sont ni réelles, ni nominales, ni verbales. Certains auteurs ont établi une distinction entre la chose à définir et le mot à expliquer, entre les définitions résultant de l'énumération des caractères essentiels de cette chose et celles qui ont pour but de rendre accessibles à l'intelligence du vulgaire les termes de convention dont abondent les écrits scientifiques. Ils envisagent les définitions de choses plus parfaites, plus complètes que les définitions de mots. Les premières sont à leurs yeux des définitions par excellence, tandis que les secondes méritent à peine ce nom.

Partant de ces deux points de vue, les partisans de l'une et de l'autre théorie, ont cru rendre un service réel à la science en divisant les définitions comme suit:

a) Définitions réelles ou de chose, auxquelles il faut rattacher les définitions génétiques, théoriques et les définitions causales.

b) Définitions nominales ou verbales.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Bachmann fait remarquer à ce sujet que les philosophes n'ont été ni conséquents, ni unanimes dans la distinction qu'ils ont établie entre les diverses sortes de définitions. Aristote avait déjà établi une différence entre les définitions de nom et celles par lesquelles on explique ce qu'une chose est. Plus tard les définitions furent divisées par ses disciples en nominales, verbales (definitio verbi, s. nominis vulgo definitio verbalis nominalis) et réelles (definitio rei, vulgo def. realis). Il dit que la définition, abstraction faite de celle qui a pour but essentiel d'expliquer la signification d'un mot, est susceptible de donner une idée exacte de la chose à définir.[1]) En philosophie on attache à tort ou à raison une grande importance à l'opportunité de cette division.

Les définitions réelles ou de choses étant basées sur la nature de cette chose, sont seules envisagées par quelques auteurs comme des définitions proprement dites parce qu'à leurs yeux elles remplissent mieux leur objet. Elles pourraient en effet revêtir ce caractère, si l'on pouvait toujours résumer sans difficulté les attributs distinctifs d'un objet, c'est-à-dire ceux qui servent à nous donner une idée exacte de sa nature et des éléments dont il est formé, de telle sorte qu'on ne puisse le confondre avec un autre objet. Mais qu'entend-on par la *nature* d'une chose? C'est, dit l'Encyclopédie:

a) l'assemblage de tous les êtres que l'esprit humain est capable de connaître,

b) le principe universel qui les forme et les conduit,

c) la constitution particulière et intime qui fait chaque être en particulier ce qu'il est,

d) la disposition qui se trouve dans les êtres indépendamment de notre industrie ou de la volonté humaine,

e) le mot nature signifie l'idée que nous nous formons de ce que nous jugeons de plus intime en chaque chose et que nous exprimons par la définition, c'est ce qui s'appelle dans le langage de l'école *essence métaphysique.*

On voit, d'après ce qui précède, qu'il est assez difficile de savoir ce qu'on entend par la nature intime d'une chose, car chez l'homme, par exemple, sa manière de marcher, la faculté de parler, de se servir de ses mains, l'organisation plus développée du cerveau, ce sont autant d'attributs ou de caractères auxquels on reconnait l'homme et qui servent à le distinguer des animaux, et ces caractères sont tout extérieurs.

La définition nominale est celle par laquelle on donne l'explication de termes particuliers aux sciences, de ces termes de convention dont la signification et l'usage ne sont pas familiers à tout le monde. Elle est d'une grande importance lorsqu'il s'agit de rendre par des mots plus simples et d'un usage plus commun les termes scientifiques auxquels on a

---

[1]) Anal. post. II, 10.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

recours pour abréger les circonlocutions et pour donner de la précision au langage. Ainsi Kant, ayant besoin d'un terme pour désigner cette condition suivant laquelle l'esprit peut subordonner les phénomènes aux conceptions pures, les encadrer dans telle forme de l'entendement, ou bien appliquer *a priori* telle règle logique au monde extérieur et empirique, se sert du mot grec *schême*. Le même philosophe ayant besoin d'un qualificatif pour exprimer ce qui porte le double caractère d'être indépendant de l'expérience et de ne pas s'appliquer aux êtres mêmes ni aux objets extérieurs, inventa à cet effet l'adjectif *transcendantal*. Ayant encore besoin d'un mot pour désigner ce quelque chose parfaitement intelligible et même indispensable à la pensée quoique insaisissable et inaccessible aux sens, Kant nomme ce quelque chose un *noumène*. Les philosophes ont multiplié outre mesure ces termes scientifiques, ils auraient pu les éviter le plus souvent et s'exprimer d'une manière moins savante sans attenter à la dignité de la langue. Les définitions nominales sont d'un grand usage dans les mathématiques où l'on définit avec précision ce qu'on entend par le nom donné à la chose, tout en faisant abstraction de la nature de cette chose.

Les disciples de Descartes envisagent que les définitions de chose diffèrent des définitions nominales de telle sorte que celles-ci sont arbitraires, tandis que les premières ne le sont point. Les définitions réelles sont à leurs yeux des principes que l'on peut considérer comme des axiomes indiscutables et les définitions nominales ne seraient que de simples propositions qui doivent recevoir la confirmation de la raison et de l'expérience et qui peuvent toujours être réfutées.

Tieftrunk, voulant préciser la différence qui existe entre les définitions nominales et les définitions réelles, dit que les premières consistent dans l'indication des attributs caractéristiques des objets et que les secondes consistent dans la démonstration de la possibilité intrinsèque de l'objet basée sur ses attributs principaux [1]).

Voici les exemples qu'il cite à l'appui de sa manière de voir.

Définition nominale:

> Les parallèles sont des lignes droites qui, tracées dans le même plan, ne se rencontrent jamais à quelque distance qu'on les prolonge.

Définition réelle:

> Deux lignes droites tracées dans un même plan et coupées par une sécante de telle manière que les angles au sommet soient égaux ne peuvent jamais se rencontrer et sont par conséquent *parallèles*.

Wolf assigne à la définition nominale un role plus important; suivant lui elle consiste dans l'indication d'un certain nombre de signes distinctifs et d'attributs de telle sorte qu'on puisse distinguer l'objet défini d'un autre. Si nous disons du carré, ajoute-t-il, que

---

[1]) Sacherklärung ist die Darlegung der Möglichkeit des Objects aus seinen Erkenntnissgründen.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

c'est une figure qui a quatre côtés et quatre angles égaux, c'est une définition nominale puisque cette indication des principaux attributs du carré suffit pour nous le faire distinguer des autres figures. Cette appréciation de Wolf ne diffère pas beaucoup de celle qui a rapport aux définitions réelles.

On distingue encore une variété de définitions nominales que l'on appelle verbales. Celles-ci diffèrent des premières en ce qu'elles ne sont que de simples explications de mots étrangers à la langue, tandis que les définitions nominales donnent outre les sens du nom, l'indication de quelques caractères essentiels. Cette subdivision a sa raison d'être par le motif qu'un grand nombre de mots sont susceptibles de plusieurs acceptions et qu'il y a dans chaque langue un plus ou moins grand nombre d'homonymes.

D'autres auteurs pensent que l'on peut se dispenser de considérer les définitions nominales comme de véritables définitions, vu qu'elles n'ont d'importance qu'au point de vue de la grammaire. La grammaire est si peu de chose à leurs yeux que l'on peut faire abstraction des définitions dans cette science. Car, selon messieurs les philosophes, on ne peut et on ne doit donner le nom de définitions qu'à celles qui en revêtent les caractères essentiels, c'est-à-dire qui sont le résultat de la décomposition d'une idée dans ses éléments primitifs, et en en indiquant le genre et la différence spécifique, d'où il suit que les explications données par les dictionnaires ne méritent en aucune manière le nom de définition. C'est une grande erreur, les définitions logiques sont relativement peu nombreuses parce que l'on ne connait la nature et l'essence que d'un petit nombre de choses, tandis que les définitions par lesquelles on explique le sens ou la signification propre de termes par le moyen de mots ayant à peu près la même acception, embrassent la langue toute entière.

D'autres écrivains prétendent enfin que l'on ne peut donner deux ou plusieurs définitions réelles d'un objet également bonnes, tandis que l'on peut formuler un certain nombre de définitions nominales de ce même objet, que si l'on peut donner une définition nominale de tous les êtres et de tous les termes possibles, il ne s'en suit pas que l'on puisse en faire autant lorsqu'il s'agit des définitions de chose. Certaines abstractions et notions négatives de leur nature, et dont on ne peut déterminer l'essence, sont indéfinissables. — Or comme le nombre des choses et des êtres dont nous ignorons la nature et l'essence est beaucoup plus considérable que ne veulent l'admettre les philosophes, il est naturel de se demander si cette division des définitions est réellement utile et motivée et si l'on ne ferait pas mieux de considérer les définitions à un point de vue plus général, c'est-à-dire de les envisager dans leur ensemble comme des explications du sens que l'on attache à un mot. En y regardant d'un peu haut, les définitions ne sont à proprement parler ni exclusivement de mot ou de chose; elles peuvent être suivant les circonstances plus que des définitions de nom et moins que des définitions de choses; elles expliquent la nature de l'objet à définir telle que

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

la conçoit la généralité des hommes. La même définition peut être de mot pour l'un, de chose pour un autre, de chose et de mot tout à la fois pour un troisième. Relativement aux définitions de choses, a dit avec beaucoup de raison La Romiguière, nos définitions ne portent directement que sur les idées que nous avons d'une chose. Relativement aux définitions de mots, ceux-ci sont si bien les signes d'idées que lorsqu'il s'agit de les définir on ne pense qu'aux idées qu'ils signifient. Il s'agit donc uniquement de savoir quelle idée ou quel groupe d'idées on exprime par un mot donné. Un mot pris en lui-même et abstraction faite de sa signification n'est plus qu'un son qui peut varier d'une langue à l'autre et qui comme son ne peut pas plus avoir besoin de définition que quoi que ce soit de sensible et de simple. Ce n'est donc pas sur les mots que portent réellement et au fond les définitions dites de mots.

Ce qui précède ne prouve pas précisement que cette distinction des définitions en réelles et en nominales n'ait pas de raison d'être. Si elle est artificielle, elle peut à certains égards être utile dans la pratique.

En résumant donc ce qui a été dit des caractères auxquels on reconnait qu'une définition est réelle ou qu'elle est nominale, nous dirons que la première est celle qui donne de l'objet une idée tellement précise que nous pouvons le distinguer facilement d'autres objets avec lesquels il a des traits de ressemblance. Ainsi toutes les définitions qui contiennent d'autres développements que l'explication du nom sont des définitions réelles. C'est une définition qui a un caractère essentiellement scientifique tandis qu'une simple définition de nom n'explique pas à proprement parler la nature de la chose, mais le sens précis que l'on attache à un mot. Tel est le point de vue auquel se placent les partisans de la distinction qui a été établie entre les définitions réelles et les nominales.

Disons encore un mot des définitions génétiques, théoriques et causales

Les définitions réelles deviennent génétiques quand la définition est donnée au point de vue de la formation de l'objet et que cette création frappe l'esprit par son identité avec l'objet défini. (Le mot génétique est un néologisme que Littré et l'Académie n'admettent pas.)

Wolf envisage la définition réelle comme une notion distincte qui explique la formation, la génération de cette chose c'est-à-dire la manière dont elle est faite ou dont elle se fait. Dans ce cas particulier, elle prend le nom de *génétique* mais quand elle ne revêt pas ce caractère elle est *théorique*. Exemple:

Définition génétique de la circonférence.

C'est une figure formée par le mouvement d'une ligne droite considérée comme rayon et tournant autour d'une de ses extrémités comme centre.

Définition théorique:

C'est une ligne courbe dont tous les points situés dans un même plan, sont également éloignés d'un point intérieur nommé centre.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

La définition génétique est identique à la construction, génération ou formation de son objet. Suivant ce procédé, si l'on veut faire connaître à quelqu'un ce qu'on entend par certaine figure géométrique, on la construit sous les yeux de la personne à laquelle on veut en donner une idée précise. S'il s'agit par exemple d'un carré, on trace quatre lignes droites d'égale longueur de telle manière qu'elles forment autant d'angles droits, et on obtient ainsi un carré parfait et la construction qui en a été faite équivaut à une définition génétique. Si l'on change la direction de ces quatre lignes égales de telle sorte que deux des angles qu'elles forment soient plus grands que les deux autres on obtient ainsi un quadrilatère appelé rhombe. Il faut faire observer cependant que les définitions génétiques deviennent plus difficiles à donner lorsque l'on peut construire la figure de différentes manières. Il ne faut pas non plus exagérer l'importance de ces sortes de définitions parce qu'elles ne donnent pas toujours une idée exacte de l'objet défini et que l'on ne peut avoir recours à ce procédé que dans les mathématiques.

On a donné le nom de définitions *causales* à celles qui définissent leur objet par l'indication pure et simple d'une cause déterminée:

> L'éclipse de lune est le phénomène qui se produit quand la terre dans son mouvement de révolution vient s'interposer entre la lune et le soleil.

Les définitions causales sont encore celles qui sont faites par l'indication des effets résultant d'une cause:

> Un chronomètre est une machine qui indique exactement les heures et les subdivisions de l'heure.

Les définitions réelles ont encore été subdivisées en principales et en secondaires. Les premières sont celles qui indiquent les attributs généraux de l'objet à définir:

> L'homme est un être raisonnable, sociable, et doué de la faculté de parler.

Les secondes sont celles qui ne contiennent pas une mention expresse des caractères principaux, mais des détails d'une importance secondaire auxquels on a recours pour donner une idée approximative de l'objet à définir. Ce ne sont pour ainsi dire que de simples descriptions. Lorsque les objets à définir ont des caractères trop divers, des attributs trop peu variés pour que l'on puisse les définir par le genre et par la différence spécifique, ce qui arrive pour nombre d'animaux, de végétaux, de minéraux, l'on n'a d'autre parti à prendre que de les décrire pour remédier à l'insuffisance de la définition. Toute l'histoire naturelle se compose de définitions descriptives. Les orateurs et les poètes ont également recours à ce genre de définition secondaire.

Bachmann, dans son cours de logique pense que cette distinction ou subdivision des définitions en principales et en secondaires a sa raison d'être, mais que les termes dont on s'est servi à cet effet ne sont pas exacts. C'est pourquoi il propose de les diviser en définitions de *premier ordre* et en définitions de *second ordre*. Il ajoute: Une définition secon-

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

daire qui mentionne un des attributs essentiels n'est nullement une chose secondaire, mais nécessaire ou pour mieux dire indispensable, car l'indication d'un ou de plusieurs caractères principaux forme la base de toute bonne définition. — On ne peut nullement subordonner les définitions de second degré à celles de premier degré.

La division des définitions en synthétiques et en analytiques a rapport au mode employé et à la différence qui existe entre l'idée qu'on se fait ou qui nous est donnée d'une chose.

Bachmann repousse cette division par la raison que toute bonne définition est synthétique par elle-même et que la définition doit renfermer naturellement la généralisation des caractères distinctifs de l'objet à définir pour en former un tout. Il n'admet pas qu'une définition puisse être analytique puisqu'elle est le résultat d'une explication ou l'expression abrégée d'une vérité, d'un principe.

Toutes ces diverses catégories de définitions peuvent avoir leur raison d'être, et la distinction qui a été établie peut rendre suivant les cas des services à la science. Mais il ne faut pas s'exagérer l'importance de cette division, et il vaut mieux simplifier que compliquer les questions, c'est pourquoi il est bon d'envisager les définitions à un point de vue plus général et les considérer comme une opération de l'esprit ayant pour but de donner une forme aux idées que l'intelligence humaine découvre par ses efforts.

A ce point de vue, le caractère de la définition n'a rien d'absolu; les distinctions établies par les philosophes sont artificielles et les définitions doivent expliquer la nature de l'objet telle que la conçoit la généralité des hommes.

III. Des modes de définition.

Avant de procéder à l'examen des divers modes de définition auxquels on peut avoir recours pour transmettre à d'autres les principes ou les bases fondamentales des connaissances humaines, il est indispensable, pour déterminer l'usage, l'utilité ou l'insuffisance de ces modes, de remonter à l'origine des idées, vu que toutes les parties de la philosophie, toutes les sciences de raisonnement et d'expérience y rentrent par un certain côté. Il ne s'agit pas d'examiner ici les théories qui ont été émises sur cette question si fort controversée, il importe seulement de poser en principe que les idées que nous acquérons par les sens, par la réflexion, par la faculté de penser, par l'esprit d'observation, constituent les premiers degrés de nos connaissances. Comme nous sommes appelés le plus souvent à communiquer nos idées à autrui, nous devons les traduire par des mots, et les choses ne se présentent à notre esprit

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

qu'au moyen des mots dont nous avons la coutume de nous servir pour les exprimer quand nous en voulons donner connaissance aux autres, d'où il suit qu'il est absolument nécessaire dans les définitions de considérer les idées comme jointes aux mots, et les mots comme joints aux idées; il faut donc admettre l'existence d'un rapport intime entre l'idée et le mot qui la représente. La définition joue par conséquent un role important dans l'expression de nos idées en donnant à celles-ci une forme extérieure propre à les manifester, il en résulte que le mode de définition à employer doit être généralement subordonné à la nature de l'idée que l'on a à définir.

Toutes les idées, a dit La Romiguière, ont leur origine dans le sentiment (c'est-à-dire dans la perception qu'a l'âme de la sensation) et leur cause dans l'action des facultés sur l'entendement. Lorsque ces perceptions sont claires, distinctes, sans mélange, on les appelle idées *simples*. Lorsque ces idées ont frappé l'âme, l'esprit les compare, y joint les éléments résultant de la réflexion, les unit, les combine, en forme un tout complexe, et c'est ainsi que se forment les idées *composées*, auxquelles on a aussi donné le nom de *complexes*. Il faut encore faire observer que l'esprit assimile promptement les unes aux autres les idées qui ont quelque rapport entre elles et que les hommes rendent d'une manière assez uniforme tout ce qui a rapport aux idées simples, mais ils diffèrent dans l'emploi des mots ou des signes quand ils expriment des idées composées. Les idées simples sont donc celles dans lesquelles l'âme n'aperçoit aucune variété, mais seulement quelque chose d'uniforme, et on entend par idées *composées* ou *complexes* celles qui résultent de la combinaison de plusieurs idées ou de plusieurs jugements. Les premières sont ordinairement abstraites. Une idée abstraite est celle par laquelle nous considérons dans un même objet une ou plusieurs propriétés à l'exclusion des autres. Cette opération de l'esprit nous conduit à l'idée générale d'un attribut commun à plusieurs êtres différents et cet attribut ou propriété n'a point hors de notre esprit d'existence isolée, on en constate l'existence simultanée avec d'autres propriétés dont l'ensemble forme chacun de ces êtres en particulier.

On voit par ce qui précède que les idées abstraites ne peuvent pas être définies par le procédé auquel on a recours quand il s'agit des idées complexes. Les premières se définissent par l'essence; les secondes par l'indication du genre et de la différence ou par le moyen de l'analyse ou de la synthèse. Les mots qui désignent des abstractions sont plus nombreux qu'on ne le croit; par exemple, tous les termes qui expriment des qualités ou maniéres d'être communes à plusieurs individus. L'idée est d'autant plus abstraite que la qualité exprimée s'applique à un plus grand nombre d'individus. Ainsi *arbre* exprime une idée moins abstraite que *plante*, plante que *végétal*, végétal que *corps* et corps qu'*étendue*.

Pour savoir si une idée est simple ou composée, il faut distinguer entre la *décomposition* d'une idée et sa généralisation. Dans le premier cas, disent les philosophes, l'idée peut

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

être définie dans toutes les règles; dans le second cas, elle ne peut l'être, si ce n'est par le moyen des synonymes. Prenons pour exemple la *sensibilité*. Le dictionnaire nous apprend que *c'est la première faculté de recevoir des impressions.* Ce n'est point là une définition, disent-ils, parce que la sensibilité représente une idée simple, inhérente à notre nature. Comme elle est indivisible, elle est sans parties, comme elle est sans rapports, elle ne peut être comparée, ni définie.

Les idées, lorsqu'elles sont simples, dit Condillac dans son *Traité de l'art de raisonner*, ne s'acquièrent pas par des définitions, elles viennent uniquement des sens. Tracez une ligne avec un compas, ce sera une ligne courbe: tracez en une avec une règle, ce sera une ligne droite. Il est vrai que rien ne vous assure que cette ligne soit droite. En effet, puisque rien ne vous assure que la règle le soit elle-même; mais une ligne droite est ce que vous paraît être une ligne tracée avec une règle et quoique cette apparence puisse être fausse, elle n'en est pas moins l'idée d'une ligne droite. En considérant la ligne droite et la ligne courbe, vous pouvez remarquer que la première est *une* proprement et que la seconde est formée de plusieurs lignes qui se couperaient, si elles étaient continuées. Lors même que vous diriez: *la ligne droite est une, la ligne courbe est multiple*, vous ne les définiriez ni l'une ni l'autre. . . .

Les philosophes de l'école de Locke tendent à admettre que les idées simples ne peuvent ni ne doivent être définies, tandis que Leibnitz, Wolf et leurs disciples posent en principe que les idées simples tout aussi bien que les idées complexes sont susceptibles de définition.

Locke dit que ceux qui définissent les idées simples sont dans la position de celui qui essaierait de donner à un aveugle l'idée des couleurs. Il y a évidemment beaucoup d'exagération dans les assertions émises par Locke et par Condillac. Si l'on ne peut pas définir les notions simples aussi facilement que les autres, il n'en résulte pas que l'on soit autorisé à déclarer purement et simplement qu'elles sont indéfinissables. A défaut d'une énonciation détaillée des caractères distinctifs, du genre et de la différence, ce que les philosophes considèrent comme *conditio sine qua non* de toute bonne définition, nous envisageons que l'on peut toujours donner une définition nominale satisfaisante qui fait connaître suffisamment une idée simple. Toutes les idées simples, étant dépourvues de caractères distinctifs ou d'attributs particuliers, ne peuvent être ramenées à des idées d'un ordre supérieur ou n'en découlent point; néanmoins elle peuvent être définies par une explication ou par une circonscription c'est-à-dire par un autre procédé. On a alors recours à la définition par le moyen des synonymes, comme aussi à l'explication des idées les unes par les autres.

Pour mettre en évidence notre thèse que les idées simples sont aussi susceptibles de définition que les notions complexes, nous citerons les exemples suivants.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Voici comment on a défini la ligne droite:

C'est l'extrémité d'une surface.

C'est le plus court chemin d'un point à un autre.

C'est celle dont la direction ne change pas.

C'est celle qui conserve dans toute sa longueur la direction dans laquelle elle commence.

C'est celle qui est tout également posée entre ses extrémités.

Ces diverses manières d'expliquer ce que c'est qu'une ligne droite ne se distinguent pas par un caractère d'infaillibilité très prononcé. Les esprits justes sentent qu'elles présentent quelque chose de vague, d'incomplet; mais cette insuffisance est un défaut inhérent à la nature même de l'objet à définir et que l'on ne peut faire disparaître sans ôter à la notion de ligne droite son caractère d'idée simple. Ces définitions, quoique imparfaites n'en forment pas moins une base solide sur laquelle sont fondés nombre de théorèmes et de démonstrations mathématiques et si l'on a réussi à définir d'une manière satisfaisante la ligne droite, pourquoi ne réussirait-on pas à définir d'autres idées simples de la même importance?

En revanche, lorsqu'il s'agit d'une idée complexe, on procède à la définition en général avec plus de facilité. Il suffit à cet effet d'énumérer les principales idées simples dont elle est formée et cette énumération rendra accessible à l'intelligence d'autrui, des notions dont elle n'a pas connaissance. Si nous disons par exemple:

Un polygone est une surface ou figure, terminée par des lignes droites,

cette définition a un caractère bien différent de celles qui ont été données de la ligne droite, et celui qui n'aurait jamais vu de polygone acquerrait une notion exacte d'une figure de cette espèce.

En résumé, les idées simples, les idées fondamentales, c'est-à-dire, toutes celles qui sont en elles-mêmes dépourvues de caractères distinctifs, d'attributs particuliers ou qui ne peuvent pas être ramenées à des idées d'un ordre supérieur ou qui n'en découlent point, peuvent être définies tout aussi bien que les idées complexes; mais cette définition des idées simples revêt une autre forme, c'est pourquoi il nous a paru utile et même nécessaire de relever la distinction qui existe entre les idées simples et les idées complexes. Les différents modes de définition varient aussi suivant les circonstances données et le résultat ou le but que l'on a en vue. A cet égard, les philosophes se conforment à certains procédés, à certaines traditions qu'ils se sont transmis d'âge en âge comme des articles de foi, mais qui sont loin d'être d'un usage aussi général, parce que ces modes de définition sont d'une application peu pratique et ne sont pas exempts de difficultés et d'erreurs. Ils définissent surtout par le genre et par la différence spécifique, par l'indication de l'essence et des caractères distinctifs de l'objet à définir. Ils font aussi connaître la nature des choses par l'analyse

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

et la synthèse, par les causes, par la matière, par la fin, par la forme; mais ils ne tiennent pas assez compte des définitions que l'on obtient par l'étymologie, par le moyen des synonymes, et par l'explication des idées les unes par les autres. Tous ces moyens peuvent être ramenés aux cinq modes dont voici l'énumération:

A. La définition logique qui consiste dans l'indication du genre et de la différence spécifique.

B. L'indication de l'essence de l'objet à définir.

C. L'analyse et la synthèse.

D. La définition par le moyen de l'étymologie.

E. La définition par le moyen des synonymes.

Nous passerons successivement en revue ces cinq modes de définition. Nous en indiquerons les avantages et les défauts, nous insisterons sur les services qu'ils peuvent rendre dans telle ou telle branche des connaissances humaines et nous essaierons de mentionner les cas où leur emploi ne conduirait pas au résultat désiré et où il serait utile de faire abstraction de tel ou tel mode pour en adopter un autre.

A. De la définition logique.

Chacune de nos conceptions n'occupe qu'un espace relativement restreint dans le champs illimité de la science, de sorte que si chaque notion n'a aucune relation avec les plus éloignées, elle a du moins des rapports avec celles qui en sont le plus rapprochés. La ligne de démarcation doit donc être tracée entre la notion donnée et celles qui sont à sa proximité. — Ces dernières sont les *espèces* (species) et le genre (genus). Les anciens philosophes avaient posé en principe que l'indication du genre prochain (genus proximum) et de la différence spécifique (differentia specifica) devaient constituer les éléments principaux de la définition.

Le *genre* comprend ce que la chose définie a de commun avec d'autres choses, ou pour mieux dire, les genres renferment des substances ou objets qui ont des caractères communs. Ainsi le quadrilatère est genre à l'égard du parallélogramme et du trapèze. En métaphysique le genre est la notion universelle qui se forme par l'assemblage des attributs de même nature dont l'existence est constatée dans certaines espèces, tout comme la notion d'espèce se forme par la réunion des caractères semblables reconnus dans les individus. Ainsi tous les triangles possibles se ressemblent en ce qu'ils sont composés de trois lignes et de trois angles. Ces deux caractères distinctifs suffisent pour former la notion générique de triangle.

La définition de l'espèce doit naturellement contenir celle du genre qui lui est supérieur et l'indication des attributs particuliers, accidents ou signes distinctifs qui la caracté-

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

risent forme la *différence spécifique*. Les espèces comprennent donc des catégories d'objets ou d'individus plus restreintes que celles qui forment les genres. Les animaux aquatiques ont des doigts palmés, c'est-à-dire réunis par une membrane qui facilite la natation. Ce caractère distinctif forme la différence spécifique qui constitue l'ordre des Palmipèdes. Il convient naturellement que le genre énoncé dans la définition soit le genre prochain. Ainsi on ne donnerait pas de l'homme une bonne définition en disant qu'il est un *être raisonnable*, car l'idée *d'être* désigne un genre trop éloigné puisque cette notion s'applique à tout ce qui existe; l'idée d'*animal* a moins d'étendue que l'idée d'*être*, par conséquent elle se rapproche davantage de l'idée exprimée par le mot *raisonnable*.

Il est évident que l'indication du genre et de la différence spécifique ne suffit pas pour constituer une définition, il faut aussi procéder à cette opération quand il s'agit des classes, des ordres, des familles, des genres, des espèces et des variétés. Quiconque veut définir une famille, ne doit pas se borner à indiquer l'ordre et la classe auxquels elle appartient, mais il doit encore désigner les caractères au moyen desquels on peut la distinguer des autres familles. Si l'on voulait d'après ces principes donner une définition de l'homme on dirait: C'est un *Mammifère* de l'ordre des *Bimanes*, marchant droit et doué de la parole et de la raison. *Mammifère* indique la classe, *Bimane* l'ordre. Les signes distinctifs sont la position droite du corps, le mouvement spontané, la raison; ces caractères constituent la différence qui existe entre l'homme et les autres genres de Mammifères, tels que les Tardigrades, les Cheiroptères, les Carnassiers, les Rongeurs, les Pachidermes, les Ruminants et les Edentés. Il résulte de ce qui précède que chaque définition basée sur le genre et la différence n'est claire et compréhensible que lorsque la classe ou le genre auquel l'objet à définir se rapporte, est connue. C'est un mode de définition fort usité dans les sciences naturelles.

On peut donc, disent les philosophes qui préconisent ce mode de définition, donner la définition d'une chose, d'un objet en indiquant le genre d'objets auquel il appartient — c'est-à-dire les signes distinctifs, les attributs essentiels qu'il a de commun avec les objets dont ce genre est composé. Les signes distinctifs accidentels ne doivent pas être pris en considération pour établir cette ressemblance, cette analogie et n'ont aucune valeur dans les définitions. De même, les caractères qui servent à désigner ou à déterminer des espèces éloignées mais appartenant au même genre et pouvant introduire de la confusion dans la détermination des attributs, ne doivent pas servir d'éléments de comparaison.

Dans certains cas on peut sans inconvénient négliger l'énonciation de certains attributs de second ordre, mais lorsqu'il s'agit des êtres physiques, il n'est pas toujours possible de saisir les caractères essentiels des objets, les appréciations varient suivant les individus qui les émettent, et quand on ne se base pas sur des éléments déterminés, le même objet

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

peut être défini d'une foule de manières différentes, suivant l'importance plus ou moins grande que l'on attache à tel ou tel caractère. Le bambou, par exemple, est considéré par les uns comme une Graminée, par les autres comme un roseau. Du reste la classification par genre et par différence ne repose pas sur des bases certaines parce qu'aucun naturaliste n'a formulé jusqu'ici une définition satisfaisante du genre ou de l'espèce dont on n'a réussi jusqu'ici qu'à donner une définition conventionnelle. Si l'on présente à l'un d'eux un certain nombre de végétaux pour les classer dans la méthode, il n'y verra qu'une espèce comprenant six variétés — un deuxième y reconnaîtra deux espèces dont chacune renferme deux ou trois variétés — un troisième n'hésitera pas à en faire six espèces. C'est pourquoi l'on ne peut pas toujours se baser sur la division en genres et en espèces quand on veut donner une définition exacte. La confusion augmente lorsque l'on descend l'ordre des genres. Comme chaque botaniste donne la priorité au caractère qui le frappe le plus, il arrive que l'on ne reconnaît pas la même plante décrite par deux d'entre eux. Voici des exemples qui viennent à l'appui de cette assertion:

Le *Nénuphar* est comme on le sait, une des plantes de marais les plus connues. Ses grandes feuilles flottantes et sa vaste corolle semblable à celle d'un lis, se distinguent de loin à la surface des étangs. Interrogez le campagnard, il vous dira qu'il connaît *deux* sortes de lis d'étang, l'une est blanche, l'autre est jaune, mais à part cela, la différence entre les deux espèces ou variétés est bien faible, peut-être nulle pour l'observateur superficiel. Linné, se basant sur cette différence, a divisé les Nénuphars en deux espèces qu'il a classées dans le genre *Nymphæa*. Les botanistes postérieurs ne se sont pas contentés de cette distinction et ont formé deux genres où le vulgaire voit à peine deux variétés.

Dans le système de Linné le genre *Trifolium* comprend entr'autres formes, l'importante espèce *Melilotus* qui est plus ou moins composite; elle embrasse plusieurs variétés ou sous-espèces que Linné a distinguées par les lettres grecques α, β, γ. Le botaniste Tournefort a remanié la classification de Linné, la dénomination *Melilotus* qui était spécifique chez Linné est devenue générique, et les variétés distinguées par Linné ont été élevées au rang d'espèces. —

La famille si connue et si appréciée des *Pomacées* nous présente encore un exemple plus frappant de cette anomalie. Chose curieuse! Linné n'a pas connu le genre cerisier; pour lui, les cerisiers sont des espèces de pruniers! et ce n'est que depuis Tournefort que les cerisiers ont l'honneur bien mérité de former un genre à part.

Il ne faudrait cependant pas conclure d'une manière absolue que la science en progressant tend nécessairement à multiplier les genres et les espèces; le botaniste qui étudie en sous oeuvre les classifications de ses devanciers arrive souvent à la découverte de différences qui avaient échappé au premier observateur; quelquefois au contraire, il saisit des

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

rapprochements intimes qui le portent à réunir là où d'autres ont séparé ou divisé; ainsi le groupe: *Ervum* (lentille) regardé par Linné comme un genre spécial, a été incorporé au genre voisin *Vicia* (vesce) par les botanistes postérieurs.

Les travaux des naturalistes prouvent que l'on n'a pas jusqu'ici donné une définition exacte des *Ganoïdes*, parce que les uns ont attaché plus d'importance à certains caractères qui ont été considérés par d'autres comme insignifiants. Les uns n'ayant pas su en resserrer les limites, leur ont assigné une place moins élevée dans l'échelle du système, d'autres en ont fait un sous-ordre ou sous-classe. Ceux-ci se sont contentés d'une définition applicable seulement à un terrain particulier. Ceux-là prétendent qu'il n'y a pas de Ganoïdes du tout. L'insuffisance de la définition par le genre et la différence spécifique n'a pas permis jusqu'ici d'assigner à ces poissons le rang qu'ils doivent occuper dans l'échelle zoologique. On les a confondus avec les *Situroïdes*, avec les *Lophobranches*, les *Plectognathes*, avec les *Dercetiformes*, avec lesquels ils n'ont que peu ou point de rapports et surtout avec les *Lepidosirènes*, les *Esturgeons*, les *Amides* et les *Téléostéens* jurassiques [1]).

La définition par le genre et la différence n'a pas sa raison d'être si les idées de genre et de différence ne sont pas connues. Ce que l'on appelle *genre*, c'est ce en quoi les deux idées se ressemblent. La *différence*, c'est ce en quoi elles diffèrent. Ainsi, quand on veut définir les *Ganoïdes* et les comparer aux Situroïdes, aux Lophobranches, aux Plectognathes, il faut avoir une connaissance préalable de ces divers genres de poissons. La définition par le genre et la différence ne devrait être envisagée que comme une comparaison de deux idées et ne rendant de services que dans la classification.

La Romiguière établit [2]) que si le genre et la différence ne sont pas connus avant l'espèce, toute définition de cette sorte est abusive. Exemple:

L'homme est un animal raisonnable.

Cette définition, ajoute-t-il, est insuffisante parce que le second membre *animal raisonnable* ne nous est point assez connu. Nous ne savons pas parfaitement ce en quoi consiste l'animalité, ni ce que c'est que la raison. La preuve en est que d'un côté nous sommes embarrassés de dire si certaines productions de la nature sont des plantes ou des animaux (Zoophytes, Polypes) et que de l'autre nous ne le sommes guère pour décider si certaines actions des animaux n'indiquent pas quelque lueur de raison. Donner de l'animal, par l'indication du genre et de la différence spécifique, une définition exacte qui ne s'applique qu'à lui et qui embrasse toutes les espèces rangées sous ce nom, est chose difficile. On a écrit des volumes sur les caractères distinctifs des animaux et des plantes, mais lorsqu'on a voulu

---

[1]) Voir Archives des sciences physiques et naturelles No. 159, page 284.

[2]) Logique p. 291. 292.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

ensuite les étudier sous le rapport de leurs ressemblances, les analyses se sont multipliées, la confusion est survenue. A l'extrémité des deux règnes, dit M. de Quatrefages, existent des familles entières que les zoologistes et les botanistes se disputent depuis des siècles et dont leurs efforts combinés n'ont pu déterminer encore la nature ambigue.

Les exemples cités plus haut, prouvent que l'arbitraire et l'hypothèse ont une trop grande part dans l'énumération et l'appréciation des attributs et des caractères distinctifs des objets. La définition par le genre et la différence doit être considérée comme une classification d'objets et de choses. Pour que cette classification soit bien faite, il faut faire abstraction des attributs de moindre importance et résumer les caractères essentiels d'une manière rationnelle. Pour éviter la confusion, on fera bien de rejeter également les traits distinctifs d'une nature vague et hypothétique et s'attacher uniquement à ceux qui ont un caractère reconnu de certitude et d'universalité. Ce qui est cause que la définition par le genre et la différence ne rend pas tous les services qu'on pourrait attendre de ce mode de définition, c'est qu'on ne peut connaître la nature réelle et effective que chez les individus, les notions de genre et d'espèce n'indiquent qu'une nature idéale, universelle et logique.

En résumé, la méthode qui consiste à définir par l'indication du genre et de la différence n'est autre chose que l'énumération abrégée des qualités ou caractères distinctifs que l'on découvre dans la chose définie. Mais comme ce que l'on en découvre n'est pas toute sa nature, ces définitions ont le grand défaut de n'atteindre presque jamais leur but et ne doivent être considérées que comme l'explication de la vraie signification d'un mot ou du sens que l'usage y attache et non pas de la nature effective réelle et totale de la chose indiquée par le mot.

B. De la définition par l'indication de l'essence de l'objet à définir.

Cette indication ne doit pas être confondue avec l'énumération des caractères naturels ou distinctifs de ces mêmes objets, énumération à laquelle on procède quand on veut définir par le genre et par la différence spécifique.

On entend par *essence* d'un corps sa nature intime, ce qui le caractérise et le distingue de tout autre corps, c'est ce qu'il y a de plus général dans l'être; sans son essence l'être ne serait point ce qu'il est. L'essence réside dans les différentes propriétés de la matière, dans leurs différentes combinaisons, dans leurs façons d'agir si variées qui en sont des suites nécessaires. L'étendue, dit Descartes, est le seul attribut sans lequel un corps ne peut être conçu et comme modes de cet attribut, il faut reconnaître la grandeur, la figure, le mouvement; car on ne peut les concevoir sans une étendue qui en soit le sujet, tandis que l'étendue peut être conçue sans figure, grandeur ou mouvement. Mallebranche entend par l'essence d'une

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

chose, ce que l'on conçoit de premier dans cette chose, ce dont dépendent toutes les modifications qu'on y remarque; ainsi l'essence de l'esprit ne consiste que dans la pensée et l'essence de la matière ne consiste que dans l'étendue.

Pour trouver l'essence d'une chose, il faut connaître les qualités qui ne sont point déterminées par d'autres, qui ne se déterminent pas réciproquement et qui ne s'excluent pas l'une l'autre. Les côtés du triangle sont au nombre de trois, ces trois côtés sont égaux, cela forme l'essence du triangle équilatéral, parce que, dit l'Encyclopédie:

a) ces deux qualités peuvent exister,

b) elles ne se déterminent point non plus l'une l'autre; du nombre de trois ne résulte point l'égalité des lignes,

c) elles ne sont point déterminées par d'autres qualités antérieures,

d) sans elles on ne pourrait se représenter l'être.

Cette notion de l'essence, cette manière d'envisager l'essence est assez généralement adoptée, et la définition qui en a été donnée par d'autres philosophes signifient au fond la même chose. Il faut cependant excepter Locke qui distingue une essence *réelle* et une essence *nominale*. Il dit que l'essence peut se prendre pour la propre existence de chaque chose.[1]) Ainsi dans les substances en général, la constitution réelle intérieure et inconnue des choses d'où dépendent les qualités qu'on peut y découvrir, peut être appelée leur *essence*. C'est du reste la signification étymologique de ce mot comme cela résulte de son origine *(ab esse essentia)* c'est-à-dire signifiant proprement l'être.

Voici comment Descartes a formulé sa manière d'envisager l'essence — l'idée qu'il y attache:

> Una est, cujusque substantiæ præcipua proprietas quæ ipsius naturam essentiamque constituit, et ad quam omnes aliæ referuntur.[2])

Essayons de faire l'application de ce qui vient d'être exposé sur l'essence. Voici comment Rousseau définit le mot *loi* dans son contrat social:

> C'est la volonté générale exprimée par la majorité ou des citoyens ou de leurs représentants.

C'est un *axiome* plutôt qu'une définition proprement dite. Lorsqu'on parcourt le détail immense des objets qu'embrasse une législation, il est difficile de ne pas désirer que le mot *loi* soit expliqué d'une manière plus rapprochée de l'idée que nous en donne l'usage journalier. Montesquieu a dit:

> La loi est la raison humaine, en tant qu'elle gouverne tous les peuples de la terre de sorte que les lois politiques et civiles de chaque nation ne doivent être que les cas particuliers où s'applique cette raison humaine.

---

[1]) Essai sur l'entendement humain. Livre III, Chapitre III.

[2]) Princip., philosoph., part I.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Ce sont les préliminaires de la définition, ils ont fait plus que d'expliquer ce qu'est la loi, ils en ont fixé *l'essence*. Rousseau donne la volonté générale comme type de la loi. Montesquieu considère la raison humaine comme *l'essence*, c'est-à-dire, comme ce qu'il y a de plus général dans l'idée de *loi*. Du reste Cicéron avait déjà dépeint la loi comme une émanation de la sagesse divine.

Il n'est pas toujours facile, ou plutôt il est rarement possible de donner une idée exacte de l'essence d'une chose. Voici la définition que l'on donne généralement de la mémoire:

> C'est la faculté que possède notre âme de retenir les choses perçues et de les reproduire fidèlement au besoin.

Cette définition ne nous donne aucune idée de l'essence de la mémoire, ni des lois auxquelles elle est soumise, ni des conditions dans lesquelles se fait la reproduction des idées perçues. Les autres facultés de l'âme sont définies de la même manière, et nous ne sommes pas mieux renseignés après avoir médité les définitions qui en ont été données.

La science humaine sera toujours incomplète. Nous ne reconnaissons pas l'essence de la matière; elle n'existe ni dans l'étendue, ni dans la résistance, ni dans la limite. On n'a jamais réussi à dire en quoi consiste l'essence de l'oxigène ni en quoi elle diffère de l'essence de l'hydrogène. Les philosophes se sont évertués en vain d'expliquer l'essence de l'être, nul ne connaît parfaitement ni les êtres dans leur essence, ni les apparences nécessaires de ces êtres dans telles circonstances données. Tant qu'on n'aura pas expliqué l'essence de l'âme, il ne sera guère possible de donner une définition de ses facultés. Ce qui prouve que l'on ne connaît pas encore l'essence de l'âme, c'est la grande variété des définitions qui ont été données de l'âme depuis l'origine de la philosophie grecque jusqu'à nos jours. Nous en citons quelques-unes.

Les anciens se sont servis d'une métaphore pour définir l'âme, ils l'ont envisagée comme le symbole de la respiration animale. En effet, le mot grec *πνεῦμα* de *πνεῖν* respirer, en latin *anima* de *ἄνεμος*, vent, n'était que le souffle même de la vie, a été traduit dans toutes les langues de l'Europe. On l'a envisagée ensuite comme la partie la plus déliée du corps à laquelle on attribue une existence indépendante de la matière, mais c'était un nuage ajouté à un autre nuage. Pour Aristote, la *ψυχή* n'est point le corps, mais elle en est inséparable, elle n'est point substance, mais elle est forme moteur et fin du corps, il l'envisage comme l'entéléchie. L'âme survit au corps, mais elle perd en lui survivant la raison et la mémoire. Tout cela n'est pas très clair. Aristote qui n'est point spiritualiste, mettait la patience de ses disciples à une rude épreuve.

Empédocle faisait consister l'âme dans le sang.

Thalès a dit que c'est une nature en mouvement.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Zénon la faisait consister dans le feu éthéré.

Pythagore regarde l'âme comme une ombre qui se meut.

Xénophane la pétrissait d'un mélange de terre et d'eau.

Dicéarque l'identifiait absolument au corps.

Aristoxène y voyait la résultante harmonieuse du jeu de tous les organes comme l'harmonie dans la musique vocale ou instrumentale naît de la proportion des accords.

Platon envisage l'âme ψυχη comme incorporelle, mais il y voit en même temps une substance qui a la faculté de se mouvoir elle-même comme étant à la fois esprit, principe vital et matière. Il donne trois âmes à l'homme, l'âme raisonnable, dans la tête, l'âme passionnée dans la poitrine et l'âme végétative ou sensible dans les entrailles. Platon fait à peu près comme les sauvages qui placent une âme partout où il a un mouvement qu'ils ne peuvent expliquer.

Leucippe ne voit dans l'âme qu'une agrégation d'atômes ronds, d'où découlent la chaleur, le mouvement et la pensée, mais on ne saisit pas le rapport qui existe entre la forme de ces atômes et la source de la chaleur.

Anaxagore n'y voit que de l'air, Hyppon de l'eau, Lucrèce un atome et Lactance une lumière qui se nourrit de l'humeur du sang comme la lumière de la lampe se nourrit de celle de l'huile.

Epicure et Hobbes un amas de corpuscules agités.

Cicéron affirme et nie tour à tour l'existence de l'âme. Sénéque, Pline l'ancien, Ovide, Virgile, professent une sorte de panthéïsme.

Plutarque a résumé les opinions des anciens sur l'âme dans la phrase suivante traduite naïvement par Amiot: L'âme est une certaine température, de je ne sais quoi de feu, de je ne sais quoi d'air, de je ne sais quoi de vent, et d'un autre quatrième je ne sais quoi qui n'a pas de nom.

Tertullien donne de l'âme la définition suivante: Elle est matérielle et composée d'une substance différente du corps. Elle a toutes les qualités de la matière, mais elle est immortelle; elle a une figure comme le corps. Elle naît en même temps que la chair et reçoit un caractère d'individualité qu'elle ne perd jamais.

St-Augustin: c'est la science, c'est la vie; c'est une substance douée de raison, disposée pour gouverner le corps dont elle constitue le lien et l'unité.

Les scolastiques ont défini l'âme [1]) la forme substantielle du corps humain. L'emploi de la notion de forme est trop vague, on pourrait ranger les scolastiqnes parmi les matérialistes.

Descartes affirme que la pensée est l'essence de l'âme, que c'est une substance pensante absolument passive sans force intérieure qui la pousse à son développement.

[1]) Lire le premier canon du concile général de Vienne.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Spinoza, partant de la définition de Descartes, envisage l'âme comme un automate spirituel qui est mu par trois ressorts: le désir, la joie, la tristesse; d'où il suit que l'âme ne s'appartient pas à elle-même, qu'elle n'est plus libre. Ailleurs, il dit que l'âme humaine est une idée de Dieu, l'idée du corps humain. Cette passivité de la substance a conduit au panthéïsme.

Leibnitz voit dans l'âme une monade, c'est-à-dire une substance individuelle douée d'activité et de force. Il cherche à expliquer le phénomène de son union avec la matière par l'harmonie préétablie, mais cette théorie détruit le libre arbitre. On y substitua l'influx physique perfectionné par Euler et que l'on n'a pas réussi à définir d'une manière satisfaisante, raison pour laquelle on y substitua le *médiateur plastique* de Cudworth.

Locke avoue modestement qu'il ne sait rien de l'essence de l'âme, que par conséquent il ne peut en donner une définition.

Dumarsais affirme que l'âme est une substance qui pense.

Arnauld dit que l'âme forme de soi-même l'idée de la pensée.

Schelling. Die Seele ist nichts als das Ideale des Leibes.

Damiron: L'âme est autre chose que le *moi*, ou plutôt elle est davantage; elle existe avant d'être *moi*, elle le devient en se développant et dans la suite de ses destinées.

L'âme, a dit Nourrisson, connaît l'âme. Attentive à elle-même, elle ne peut s'ignorer elle-même. A tout instant elle se possède, elle se sent, elle se voit et il n'y a pas une de ses résolutions, un seul de ses sentiments, une seule de ses pensées qu'elle ne soit à même de connaître par cette secrète et infaillible aperception qu'on appelle la conscience.

D'autres ont essayé de définir l'âme par ses facultés. L'âme, disent-ils, veut, l'âme aperçoit, l'âme sent; ces trois facultés constituent la volonté, l'entendement et la sensibilité.

Les matérialistes ont défini l'âme un composé d'atomes pleins d'énergie, mais que les impressions organiques mettent en mouvement. Cette pluralité n'est pas conforme au sens intime et au témoignage de la conscience qui sont des juges sans appel et qui nous disent que l'âme est indivisible.

Cousin a proclamé que l'âme est l'essence même et le tout de l'homme, puisque ce qui existe est évidemment ce qui est libre, conscient, indivisible et sans étendue. C'est l'âme qui est et c'est le corps qui paraît être.

Les savants modernes croient avoir résolu le problème en donnant de l'âme la définition suivante: *Ame*, terme qui en biologie exprime l'ensemble des fonctions du cerveau ou de l'innervation encéphalique, c'est-à-dire la perception tant des objets extérieurs que des sensations intérieures; la somme des besoins, des penchants, qui servent à la conservation de l'individu et de l'espèce, et aux rapports avec les autres êtres, les aptitudes qui constituent l'imagination, le langage, l'expression, les facultés qui forment l'entendement, la vo-

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

lonté, enfin le pouvoir de mettre en jeu le système musculaire et d'agir par là sur le monde extérieur.

La science moderne, se basant sur ce fait que le zinc et l'acide sulfurique mis en contact donnent lieu à un dégagement d'électricité, a procédé par analogie en mettant en contact les cellules cérébrales et le sang oxygéné, ce qui a produit des phénomènes intellectuels; ces savants, disons-nous, ont défini l'âme: la mise en activité des cellules nerveuses du cerveau. Ces manifestations intellectuelles sont le phénomène le plus remarquable, mais en même temps le plus incompréhensible et qu'il est par conséquent impossible de démontrer. Car après la décomposition des cellules cérébrales, il ne reste qu'un souffle qu'aucun de nos sens ne peut apprécier. Qu'est-ce donc qu'une force qui ne peut se manifester par aucune propriété palpable, par aucun phénomène? Notre raison ne peut pas plus comprendre l'essence de l'âme que celle de la lumière, de l'électricité et de la gravitation universelle.

Il y a trois mille ans que l'on s'évertue à donner une définition de l'âme, il n'y a pas dans la langue philosophique de mot dont les définitions soient aussi nombreuses, aussi variées et aussi contradictoires. Ce problème paraît aussi insoluble que la quadrature du cercle et la pierre philosophale et cela parce qu'il ne nous est pas donné d'en connaître l'essence et qu'il est impossible à l'homme de pénétrer tous les secrets de la nature.

Il y a donc des choses que l'on ne peut nullement définir par le moyen de l'essence qui défient toutes les recherches et toutes les solutions. Comme l'essence des choses n'est connue que fort imparfaitement, que notre esprit et notre intelligence sont trop bornés pour la connaître, nous arrivons à cette conclusion que ce mode de définition est d'un emploi difficile et d'une utilité problématique pour ne pas dire négative. Il faut définir les objets par les caractères sensibles et distinctifs, et si ces caractères nous échappent, il faut recourir à un autre mode de définition.

C. De la définition par l'analyse et par la synthèse.

Toute méthode philosophique a besoin à la fois d'analyse et de synthèse, et comme la définition constitue une partie essentielle de la méthode, il en résulte que l'analyse et la synthèse jouent un grand role dans les définitions.

Quand on a une définition à donner, on se demande d'abord ce qu'est la chose à définir, quelle en est la nature, si elle est simple ou composée, si elle existe réellement et pourquoi elle existe.

Pour atteindre ce but il y a deux sortes de méthodes:

a) l'*analyse* ou méthode de décomposition,

b) la *synthèse* ou méthode de composition.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

L'analyse, dit Neuhaus, détermine tous les faits séparés ou séparables et examine leur nature et leurs rapports. La synthèse s'élève à une loi générale qui explique les faits observés et ceux qu'on pourrait observer encore.

Ou bien l'on décompose ses idées et l'on monte par une gradation insensible du connu à l'inconnu jusqu'à ce qu'on arrive à une maxime ou formule générale qui est la définition qu'on veut établir, c'est l'*analyse* — ou bien l'on part d'un grand principe et on descend par une chaîne non interrompue de corollaires jusqu'à une vérité ou définition qu'on veut démontrer, c'est la *synthèse*.

Les éléments d'une définition peuvent être donnés ou bien ils doivent être résumés pour en former un tout. Dans le premier cas, la définition s'appelle *analytique*, dans le second cas, elle prend le nom de *synthétique*. La division des définitions en synthétiques et en analytiques repose aussi sur la différence qui existe entre l'idée qu'on se fait ou qui nous est donnée d'une chose.

Si nous disons que *la vertu est une ligne de conduite dans laquelle nous soumettons notre volonté aux lois de la raison*, c'est une définition analytique, car l'idée de vertu nous est donnée par la raison. Il en est de même de la définition du *droit* qui est *l'usage que l'on fait de la liberté dans les limites de la loi*. Mais s'il s'agit d'un *polygone* qui est *une figure terminée par des lignes droites* ou d'une *pyramide* qui est un polyèdre dont une des faces, prise pour base est un polygone quelconque, et dont les autres faces sont des triangles ayant un sommet commun qui est celui de la pyramide et se terminant aux différents côtés de la base, la définition qu'on en donne résulte de la généralisation des attributs et des signes caractéristiques de ces objets; elle est donc *synthétique*.

Les objets qui frappent l'esprit ou l'imagination, tels que les figures de géométrie, sont plus faciles à définir que les choses abstraites dont on ne peut se faire une idée plus ou moins exacte qu'en ayant recours à la méthode analytique qui exige d'assez longs développements. En effet l'emploi de cette méthode répand un plus grand jour sur les propriétés d'un objet.

Nous avons établi que les idées composées se forment par la combinaison des idées simples. L'esprit peut aussi recevoir directement par les sens les idées composées, il en déduit les idées simples par la généralisation et la décomposition. Ainsi au lieu de définir les idées composées en réunissant à la fois dans une seule proposition et sans aucune décomposition préalable, les éléments dont cette idée est composée, il est plus conforme à la marche de l'esprit de séparer par abstraction les idées simples des idées complexes et de faire voir par cette opération comment les idées abstraites se simplifient en naissant successivement les unes des autres. Ainsi on peut définir par la synthèse et dire par exemple:

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

La ligne est une étendue sans largeur ni profondeur.

La surface est une étendue sans profondeur.

Le corps est une étendue avec largeur, longueur et profondeur.

On procéder par l'analyse et prendre un corps solide. On y distingue trois choses: *étendue, limites* et *impénétrabilité*. — On fait abstraction de cette dernière propriété, il reste l'idée d'étendue et celle de limite. On fait abstraction de la première ou de l'espace que le corps occupe, pour n'avoir en vue que ses limites en tous sens, et ces bornes nous donnent l'idée de *surface* qui se réduit à deux dimensions; on fait encore abstraction de l'une de ces notions et il ne reste que l'idée de *ligne*.

L'analyse consiste, dit La Romiguière, à décomposer un tout en ses différentes parties pour se faire une idée distincte de chacune, comparer ces parties pour découvrir leurs rapports, et pour remonter par ce moyen à leur origine, à leur principe.

La principale opération de l'analyse consiste donc à se faire une idée nette et claire de la chose que l'on veut définir à se rendre un compte exact de toutes les notions, de toutes les propriétés qui peuvent s'y rapporter. Quand on a ainsi décomposé un objet pour le définir, il faut voir si l'on peut retrancher ou ajouter quelque chose à la définition sans l'altérer; et si ce retranchement ou cette addition peuvent être opérés, c'est une preuve que la définition est défectueuse et cela arrive souvent parce que l'analyse n'est jamais sûre d'avoir tout analysé.

Lorsqu'au début d'une démonstration, d'une théorie on pose les principes ou définitions sur lesquels on édifie un système, il n'y a rien là au premier abord qui ressemble à l'analyse. Ou bien on peut procéder différemment et énumérer les idées générales et particulières qui conduisent à une définition ou à un axiome — il paraît à première vue qu'il n'y a rien dans ce second cas de commun avec la synthèse. Mais il ne faut pas perdre de vue que quand on définit dans la méthode analytique, c'est par le moyen de la synthèse et quand on tire, généralise des indications dans la définition synthétique, c'est par le moyen du procédé analytique. D'où il suit que les deux méthodes ne diffèrent à proprement parler que pour la forme, elles sont tellement unies entr'elles qu'on peut les considérer comme formant un tout indivisible. L'analyse peut être considérée comme formant la preuve de la synthèse — et réciproquement. Car par l'analyse, nous assemblons, rapprochons, comparons, écartons des idées suivant leur convenance ou leur disconvenance; la synthèse nous met à même de juger si ces opérations ont été bienfaites. Cela nous explique en même temps pourquoi l'analyse nous conduit du simple au composé et pourquoi la synthèse procède du général au simple. L'une doit commencer où l'autre finit et revenir par une marche retrograde au point où celle-là a commencé, c'est là la seule route que suit l'intelligence dans l'acquisition ou l'exposition des idées en général et dans les définitions en particulier.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Les méthodes individuelles, dit La Mennais, procèdent par l'analyse qui ne peut rendre raison de rien; la forme propre de la méthode universelle, c'est la synthèse. Il préfère la synthèse et l'appuie sur la foi, sur la tradition perpétuelle, sur l'assentiment général. Les esprits hardis dédaignent l'analyse et adoptent la synthèse qu'ils considèrent comme une nécessité de l'intelligence. Les grandes découvertes sont dues plutôt à la synthèse qu'à l'analyse. Descartes préfère l'analyse à la synthèse. Selon lui, l'analyse montre la vraie voie par laquelle une chose a été méthodiquement inventée et fait voir comment les effets dépendent des causes, en sorte que si le lecteur la veut suivre et jeter les yeux soigneusement sur tout ce qu'elle contient, il n'entendra pas moins parfaitement la chose ainsi démontrée et ne la rendra pas moins sienne que si lui-même l'avait inventée. La synthèse, au contraire, continue Descartes, par une voie toute différente et comme en examinant les causes par leurs effets, se sert d'une longue suite de définitions, de demandes, d'axiomes, de théorèmes et de problèmes, afin que si on lui nie quelques conséquences, elle fasse voir comment elles sont contenues dans les antécédents et qu'elle arrache le contentement du lecteur, tout obstiné et opiniâtre qu'il puisse être, mais elle ne donne pas comme l'analyse une entière satisfaction à l'esprit.

Toutefois l'application rationnelle de la méthode synthétique exige l'observation de certaines règles, c'est-à-dire qu'il ne faut laisser subsister aucune ambiguïté dans les termes dont on se sert et définir ceux qui sont équivoques. Il faut en outre établir ses raisonnements sur des principes clairs et évidents reconnus comme tels généralement. Enfin, il faut démontrer les propositions qu'on avance en ne se servant que des définitions qu'on a posées et des principes reconnus évidents. [1])

L'analyse et la synthèse ne diffèrent pas dans leur caractère général qui est d'aller du connu à l'inconnu, mais dans l'analyse on prend les vérités connues dans ce qu'il y a de plus particulier en la chose qu'on veut définir, tandis que dans la synthèse on prend et on énonce les vérités dans ce qu'elles ont de plus général.

Nous venons de faire ressortir les avantages du procédé analytique dans les définitions. Est-ce à dire que les définitions doivent être exclusivement analytiques? Descartes, La Romiguière et d'autres philosophes ont donné la prépondérance à l'analyse, qui a formé la base de leur méthode. D'autre part La Mennais, Renouvier, Neuhaus, Bachmann ont accordé la priorité à la synthèse à laquelle ils attribuent les plus grands progrès de la science. En résumé, l'analyse doit être considérée comme une opération de l'esprit qui nous conduit à la découverte de la vérité; la synthèse est employée quand on veut transmettre aux autres les vérités auxquelles on est arrivé par l'analyse et quand on veut exposer les résultats auxquels

---

[1]) Voir Kant sur les définitions en général et sur les définitions synthétiques et analytiques en particulier.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

on est arrivé. Mais l'expérience prouve que l'on est presque toujours obligé de recourir simultanément à ces deux procédés qui se complètent l'un par l'autre pour ne former qu'une seule méthode, l'essentiel consiste à s'en servir avec discernement et à les utiliser à propos.

Certains philosophes pensent que la définition doit se baser essentiellement sur l'indication du genre et de la différence, sur l'essence de l'objet à définir, sur l'analyse et la synthèse, mais ils n'attachent pas une grande importance à d'autres modes de définition qui sont d'une utilité incontestable et qui rendent des services signalés surtout dans l'enseignement. Ces autres modes sont l'étymologie et les synonymes qui ont essentiellement pour but de populariser les sciences et de les rendre accessibles au plus grand nombre.

D. De la Définition étymologique.

L'Académie française et la plupart des dictionnaires expliquent les mots en se basant sur le sens le plus usuel et ne tiennent aucun compte de la filiation des significations entre elles. Il s'en suit que la plupart des définitions qu'ils donnent sont incomplètes, inexactes et arbitraires. Comme la langue française n'est pas une langue de première formation, l'étude de la signification étymologique a pourtant sa raison d'être, et il est surprenant qu'avant Diez et Littré on ait pour ainsi dire fait abstraction d'une étude aussi importante. La langue française outre les nombreux éléments latins qui en forment les trois quarts, comprend un certain nombre de mots grecs, de mots arabes, de mots d'origine germanique et d'autres empruntés aux idiômes des peuples avec lesquels les Français ont entretenu des relations commerciales et politiques. L'étymologie a donc un vaste champ à parcourir, elle sert à expliquer la signification d'éléments si divers et rend de grands services aux définitions.

Ce sont surtout les vocables originaux et primitifs dont il importe d'étudier le sens, car ces mots sont considérés comme les racines philosophiques de la langue. La connaissance de la signification primitive d'un mot fait souvent découvrir une image dont on tire des éclaircissements précieux qu'on aurait cherchés en vain d'une autre manière. Le vieux français est non-seulement la source, mais la meilleure explication du français moderne et souvent le seul moyen de se rendre un compte exact de l'orthographe des mots et des difficultés de la langue. L'étymologie sert aussi à éclaircir le sens d'un grand nombre d'idiotismes.

L'objet essentiel de l'étymologie est donc de remonter à la source du mot pour en fixer le véritable sens par la connaissance de ses racines génératrices et élémentaires, naturelles ou étrangères. On procède à cette opération en prenant le mot à son origine, en faisant l'histoire de ce mot qui est en même temps l'histoire de l'idée qu'il représente et des métamorphoses par lesquelles il a passé. C'est ainsi que les recherches étymologiques

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

conduisent à déterminer le sens propre d'un mot et permettent d'en donner une définition qui tient compte de l'acception primitive et des modifications survenues dans le sens de ce mot. Citons quelques exemples: Le mot *donjon* est défini par l'académie *la partie la plus forte et la plus élevée d'un château.* Cette définition basée sur le sens usuel du vocable est vicieuse, car le faîte ou d'un château ne peut être envisagé comme le toit un *donjon.* En tenant compte de l'étymologie, on peut donner de ce vocable une définition plus exacte. Au moyen-âge on écrivait *domjonc* ou *domjont* dérivant de *domus-junctæ,* maisons jointes ou de *domus juncta (turris),* tour jointe à une maison. Le donjon est donc une tour attenante à un édifice, ou bâtiment fortifié ou flanqué de tourelles. — D'où vient et que signifie le mot *constitution?* Nous ferons d'abord abstraction de la syllabe *tion* qui sert à former les termes abstraits. Nous obtenons ainsi le mot *constituer,* nous en retranchons la première syllabe, ce qui nous fait voir que ce mot contient plusieurs éléments réunis dans le but d'arriver à un résultat commun, ce qui nous conduit aux termes *statuer, station, état* qui dérivent du latin *status,* d'où il résulte que la signification du radical du verbe *constituer* implique la situation d'une personne ou d'une chose qui se tient debout, qui a un caractère de stabilité. — Si l'on veut savoir l'exacte signification du mot *récif* que l'Académie définit: *chaine de rochers à fleurs d'eau,* l'étymologie nous dira qu'il ne vient point de *recidere,* couper, rogner, mais de *rescindere,* rompre, détruire. — Si l'on veut connaître l'origine du mot *étiquette* (en anglais *ticket)* il faut remonter au temps où les procédures se rédigeaient en latin. Les praticiens, dit le Dictionnaire des Origines, écrivaient sur le sac: *Est hic quæstio inter* N. . . et N. . . et il arrivait souvent que le dernier de ces mots n'était pas écrit tout au long, ce qui faisait: *est hic quæst,* d'où par corruption on a fait *étiquette.* — Le mot *effleurer* tire son étymologie du latin *flos* (fleur) comme si l'on disait *efflorare,* c'est enlever quelque peu de la fleur, de la superficie de quelque chose. Il se dit par métaphore pour raser un objet en passant tout près de cet objet: *effleurer l'eau.* Il se prend au figuré quand il s'agit de choses morales ou intellectuelles; *effleurer une matière,* c'est-à-dire ne la traiter que superficiellement.

L'étymologie est d'une utilité incontestable lorsqu'il s'agit de déterminer l'origine des homonymes, tels que par exemple *louer* donner des éloges, et *louer* donner en location, l'un vient de *laudare* et l'autre de *locare,* et lorsque l'on veut expliquer l'acception de mots auxquels on n'a pas attribué de sens précis, par exemple *diction* (dicere), élocution (locui), qui sont fréquemment employés dans l'acception donnée au mot *style.*

L'étymologie rend encore des services signalés lorsque l'on a à expliquer le sens de mots de formation moderne et empruntés directement aux langues anciennes. Ces mots sont d'un si fréquent usage dans les sciences qu'ils sont devenus parasites dans la langue des philosophes, des économistes, des philologues, des ingénieurs, des mathématiciens, des natu-

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

ralistes et même des grammairiens. Ampère dans son *Essai sur la philosophie des sciences* divise *l'économie sociale* en *Statistique*, en *Chrématologie*, *Cœnolbologie* et *Cœnolbogénie*. Il traite cette science aux quatre points de vue *autoptique*, *cryptorisque*, *troponomique et cryptologique*, mots qui méritent explication. — Les philologues en expliquant la dérivation d'un mot se servent de vocables appartenant à la catégorie ci-dessus mentionnée: tels sont *aphistème*, *métathèse*, *métaphrase*, *épenthèse*, *exérèse*, *aphérèse*, *apocope*, *syncope*. — Les rhéteurs donnent des noms grecs à la plupart des figures de mots et des figures de pensée: tels sont: l'*épiphomène*, la *métalepsie*, l'*antanaclase*, la *parachésie*, l'*anaphore*, l'*épinome*. Ils nous font même distinguer plusieurs variétés d'*hypotyposes*, telles que la *prosopographie*, l'*éthopée*, la *chronographie*. On sait que les classifications de Tournefort, de Linné et de Jussieu ont également pour base des termes empruntés aux langues anciennes. Ces mots à physionomie savante seraient inintelligibles pour le plus grand nombre, si l'on n'avait pas soin d'expliquer par le moyen de l'étymologie le sens des éléments qui entrent dans la composition d'un grand nombre de termes moitié grecs, moitié latins. Faute d'avoir étudié ces éléments, certains publicistes disent quelquefois, sans s'en douter, les plus grandes absurdités. Ils citent par exemple les *deux monarques* de Sparte, ne sachant pas que *μονάρχης* désigne le gouvernement d'un seul. Certains naturalistes parlent de poissons qui se rendent coupables d'antropophagie, ignorant que *ανθρωφος* et *φαγειν* ne peuvent avoir d'autre signification que *manger de la chair humaine*. On entend souvent employer l'expression *lithographier sur carton*, et les personnes qui s'énoncent ainsi, n'ont sans doute pas appris que *lithographie* dérive de deux mots grecs *λιθος* et *γραφειν* qui signifient *écrire sur pierre*. Combien de personnes confondent perpétuellement le *baromètre* avec le *thermomètre*, l'*oligarchie* avec l'*aristocratie*, l'*ontologie* avec l'*entomologie*, la *lexicographie* avec la *lexicologie*, faute de connaître l'étymologie de ces mots?

Il arrive même qu'en faisant abstraction de l'étymologie celtique, grecque, latine, provençale, allemande, la connaissance de la dérivation d'un mot peut rendre des services dans la fixation du sens qu'il faut y attacher. Il n'est pas donné à tout le monde de posséder un si grand nombre de langues étrangères, et il y a des personnes comme par exemple Béranger, qui savent tirer parti de toutes les ressources d'une langue sans en connaître les origines. Si nous décomposons le mot *aboutir* en ses éléments *a* et *bout* et en y joignant l'idée de mouvement, on a la signification de ce verbe qui veut dire *aller au bout*, *arriver à une fin*. On reconnaîtra en outre que *bout* et *but* appartiennent à la même famille de mots, *bout* indique une fin matérielle et *but* une fin intellectuelle.

Les mots *embuche*, *embuscade*, *embusquer*, *débusquer*, *busc* ont un radical identique qui se rattache à l'idée de bois et désigne soit la forêt elle-même, soit le lieu où elle est située.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Le mot *aborder* est formé de *à* et de *bord*. En y joignant la notion de transfert d'un domaine dans un autre ou de déplacement, on obtient ainsi le sens de ce verbe qui veut dire: arriver à bord, c'est-à-dire quitter l'élément liquide souvent fatal aux navigateurs pour gagner la terre ferme où l'on jouit d'une plus grande sécurité.

Arriver vient du radical *rive*. En y ajoutant l'idée de mouvement, on obtient *venir à la rive*. Donnant à ce verbe un sens figuré, on l'emploie pour dire qu'on est parvenu à un lieu, à un endroit.

Il existe des principes généraux sur la manière dont le caractère et le génie des peuples a influé sur les changements survenus dans le langage et sur les formes différentes que les mots ont prises en passant d'une langue à l'autre. C'est ainsi que l'on peut justifier certaines dérivations très éloignées en tenant compte de certains faits historiques qui fournissent la vraie filiation de tel ou tel mot. Il n'est par exemple pas difficile d'établir que *jour* dérive de *dies* par l'intermédiaire de *diurnus* et de l'italien *giorno;* que *rana* diminutif de *ranunculus* a donné *grenouille* par paragogie ou aphérèse de la première syllabe; — que *boutique* dérive du grec *αποθηκη* et que le mot évêque et l'allemand *Bischof* ont incontestablement la même étymologie et nous viennent du grec *επισκοπος* — que *Stamboul* dérive de *εις, την, πολιν, la ville par excellence.*

Cette méthode exerce une heureuse influence sur le développement de l'intelligence et a pour effet de former le jugement des élèves, d'exciter leur curiosité, mais il ne faut pas abuser de cet élément d'émulation. Il ne faut point, dit Burnouf, étaler à des commençants les curiosités de la science, ni sacrifier le principal à l'accessoire. Il ne faut pas perdre de vue que la philologie n'est pas le but mais le moyen. On ne met pas la jeunesse au sanscrit sans transition comme le font certains philologues saupoudrés d'étymologies qui se pâment d'aise devant une dérivation problématique et qui ne savent pas se tenir sur le terrain de la science exacte. On ne peut justifier toutes les dérivations même les plus éloignées et les moins vraisemblables au premier coup d'œil. Au lieu de comparer les faits et d'étudier les circonstances historiques, de suivre la méthode inaugurée par Raynouard, Renan, Burnouf, Diez et Littré, de tenir compte des lois générales découvertes par ces initiateurs, les chercheurs d'étymologie imaginent des règles arbitraires, des filiations de mots qui n'offrent pas de traces assez distinctes de leur première origine; en un mot ils donnent en plein dans les errements que l'on reproche à Ménage et à ses adhérents et ils tombent dans une foule de contradictions et d'erreurs. Grâce à l'apocope, à la métathèse, aux métaphrases, Ménage fait dériver le mot *rat* du latin *mus* en se basant sur la supposition que l'on avait dû dire *muratus* d'où était venu *rat* par suite de l'habitude propre aux Francs et aux autres Barbares, au dire de Voltaire, d'abréger ou de raccourcir les mots latins. Ménage prétend encore que haricot dérive du latin *faba* (fève), et pour rendre cette étymologie plausible, il

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

imagine des intermédiaires fictifs, tels que *fabaricus*, *fabaricotus*, haricot. — Il fait encore dériver *belette* de *melis*, boulevard de *απο τον βελων*, traits qu'on lance du rempart. Un de ses imitateurs (Boiste) fait dériver *Calembourg* de *Calamajo burlare*, un autre tire *quinquet* de *quintus quod; mousseline* de *moos linum*, et *Elisabeth* de *Ludovico* par les intermédiaires suivants: Elisa, Lise, Louise, Louis, Ludwig, Ludovico.

On voit par ces exemples que les chercheurs d'étymologie ne sont pas embarrassés, qu'ils ne reculent devant aucune subtilité et qu'ils trouveront l'origine de tous les mots, même de ceux que l'argot fournit à la langue et qui se refusent à toute analyse. Ainsi la science étymologique n'avait d'autre base que l'arbitraire, on s'égarait dans des rapprochements superficiels; on attachait une importance exagérée à des ressemblances fortuites, apparentes ou spécieuses et on croyait avoir fait merveille en imaginant de pareils tours de force, en ayant recours à de semblables expédients.

Rabelais et plus tard Voltaire dans la préface de l'histoire de Pierre le Grand, ont ridiculisé cette manie de rechercher mordicus l'étymologie de tous les vocables possibles et imaginables et d'en découvrir une quelle qu'elle soit. Les personnes qui s'occupent d'enseignement doivent éviter de tomber dans ce travers de chercher à tout expliquer par le moyen de la dérivation. Il faut y recourir dans une juste mesure avec tact et discernement. Il ne faut pas que la science étymologique dégénère en manie ridicule et ne pas perdre de vue que le véritable but des étymologies consiste à établir la vraie signification d'un mot. Pour procéder avec tact et mesure dans la recherche des étymologies, il faut se conformer aux lois qui ont fait de cette étude une véritable science ayant ses principes et sa méthode et abandonner sans réserve les procédés arbitraires signalés plus haut et qui ne peuvent être d'aucun secours dans la définition.

Si la connaissance de l'étymologie d'un mot rend de grands services dans les définitions, si la connaissance de l'acception originelle de certains vocables, nous indique le sens dans lequel nous devons les employer, s'il est nécessaire de remonter à l'étymologie pour connaître le génie d'une langue, cela ne veut pas dire que l'examen des transformations successives subies par les mots fasse toujours découvrir la valeur précise des vocables. Il est quelquefois difficile même impossible de concilier la signification actuelle avec une étymologie dénuée d'incertitude. La filiation des sens ne peut pas toujours s'établir d'une manière certaine, les intermédiaires que fournissent les différents âges ne sont pas toujours à la disposition des lexicographes. De sorte que si l'on veut tenir compte de la signification actuelle du mot, l'on se trouve obligé de donner une définition qui est en contradiction avec l'étymologie. Nous citerons quelques exemples:

Le mot *Académie* dérive du grec *ακαδημια*. C'était le nom du propriétaire d'un jardin situé près d'Athènes où Platon et ses disciples se rassemblaient. Ce mot a changé

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

de signification par suite de cette circonstance que son objet a changé de nature. Il a revêtu diverses acceptions dans l'histoire philosophique des Grecs et des Romains et au moyen-âge. Alcuin avait donné le nom d'Académie à une sorte de société de lecture. On ne comprend pas, dit Ch. Nodier, pourquoi une société de gens de lettre qui ont pour mission de polir la langue française, de composer et de réviser un dictionnaire, de prononcer des discours de réception, dits *académiques*, et qui par conséquent s'occupent fort peu de grec et de Platon dont ils ne sont pas les disciples, on ne comprend pas pourquoi cette société a tiré son nom des jardins d'Academus. On se demande en outre comment il se fait que l'on donne la dénomination d'Académie à certaines Universités modernes, à certaines sociétés où l'on s'occupe de science, de minéralogie, de sculpture, de musique, de peinture, à des locaux où l'on apprend à monter à cheval, à faire des armes, à danser, où l'on se livre à des occupations qui ne sont rien moins que littéraires. (Voir Wailly au mot Académie.)

Anecdote dérive de *ανεκδοτος* qui signifie inédit, non-connu du public et l'on désigne maintenant par ce vocable des nouvelles ou aventures qui sont du domaine public.

Anachorète de *αναχωρειν*. D'après l'étymologie ce mot signifie: *je vais en arrière*, tandis qu'on y attache maintenant l'idée de vivre dans la solitude.

Banalité vient du latin *bannum*, ban qui au septième siècle signifiait *proclamation*, c'est-à-dire dans son sens le plus large une chose ordonnée ou interdite par proclamation. La signification originelle de ce mot a été bien restreinte. Aprés s'être appliqué à l'exercice de certains droits seigneuriaux ou à certains ordres prohibitifs, le mot banalité exprime l'obligation, imposée par l'autorité communale à ses ressortissants de faire usage de certains établissements communaux à l'exclusion d'autres établissements analogues.

Le mot *cadeau* a complètement perdu sa signification primitive. Il vient du latin *catellus*, petite chaine. Le mot cadeau était employé au moyen âge pour désigner les traits de plumes en forme de chaîne, dont les maîtres d'écriture embellissaient leurs exemples. Plus tard, il devint synonyme de futilité, de joujou, de fête et maintenant, il est synonyme de don, de présent.

Economie politique. L'étymologie de ces mots ne donne pas une idée exacte de cette science. Economie dérive de deux mots grecs *οικος* et *νομος*, loi de la maison, c'est-à-dire les préceptes ou principes à suivre dans la direction d'un ménage à l'effet d'éviter les dépenses inutiles. Le terme *économie* a donc pour signification principale *la vie à bon marché*. On y a ajouté très improprement l'épithète *politique* pour désigner le ménage de l'état, épithète dont le sens est extrêmement vague et incertain. Conformément à l'étymologie l'expression économie politique signifierait l'art de gouverner ou d'administrer à bas prix, et l'économie politique n'est rien moins que cela, puisqu'elle traite essentiellement des principes qui règlent la production, la distribution et la consommation des richesses.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Idylle ne signifie point *pastorale*, comme son étymologie semble l'indiquer; ce mot veut dire pièce détachée, petite pièce. — C'est le talent de Théocrite qui a fait transporter le nom d'idylles aux pastorales, dit Firmin Didot dans le discours qui précède sa traduction des Bucoliques de Virgile.

Libelle signifiait chez les Romains un écrit inoffensif qui avait fait du bruit. Maintenant il est synonyme de pamphlet.

Métaphysique. Ce terme est si difficile à définir que les philosophes y ont jusqu'ici perdu leur latin. L'étymologie, hélas, ne peut nullement tirer d'embarras ceux qui désireraient être édifiés à ce sujet. Ce mot dérive du Grec *μετα* qui signifie *après* et de *φυσικος* *physique*. C'est le titre d'un traité qu'Aristote, dit Wailly, a composé *après* un ouvrage de physique. — Cette notion de postériorité est fort insuffisante pour nous mettre au fait de ce que c'est que la métaphysique.

Pèlerin est dérivé de *peregrinus* qui signifie proprement *étranger, voyageur* et a un sens plus restreint que le mot dont il dérive lequel s'applique exclusivement aux voyageurs se rendant en Terre Sainte ou à Lourdes.

Préau, pratellum, signifiait autrefois une prairie de peu d'étendue, est maintenant employé pour désigner la cour intérieure d'une prison où les détenus peuvent prendre l'air.

Robe est dérivé d'un verbe latin formé au moyen âge *raubare*, qui signifie *voler, dépouiller, piller* et qui est d'origine germanique *rauben, Raub*, c'est-à-dire produit du pillage, du vol. Ensuite il est devenu synonyme de vêtement, sans doute parce qu'on y abritait les objets volés.

Roman. Par *langue romane* on désignait au moyen âge la langue française naissante, la langue populaire, par opposition à la langue latine ou savante. Le nom de roman ou romane fut appliqué aux compositions en langue vulgaire et ont fini par désigner certains genres littéraires.

Rue dérive du latin *ruga* qui a signifié d'abord *sillon*, plus tard sentier, ensuite chemin, enfin rue. On voit que les caprices du langage populaire ont altéré la signification primitive d'un certain nombre de mots. Comme ces caprices sont devenus des lois, il faut les respecter et renoncer à tenir compte de l'étymologie naturelle dans la définition. S'il est difficile de rendre raison de ces déviations de sens, il ne faut pas négliger de donner les diverses acceptions qu'un mot a reçues à travers les âges.

Heureusement que le nombre des mots qui ont si fort dévié de leur signification originaire est assez restreint. En revanche, il y a dans la langue française un grand nombre vocables qui ne dérivent ni des langues savantes ni des langues étrangères et dont l'origine est inconnue. L'on ne peut présenter sur l'origine de ces mots que des conjectures, et la

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

définition de ces mots ne peut être donnée que par l'indication des attributs extérieurs ou par le moyen des synonymes.

E. De la définition par le moyen des synonymes.

Lorsque nous faisons l'étude de notre langue maternelle, nous apprenons par l'usage et par la pratique le sens d'un grand nombre de mots. Nous arrivons à cette connaissance par toute sorte de combinaisons ingénieuses dont il serait difficile de se rendre toujours un compte exact. Tout ce que nous pouvons en dire, c'est que les premiers progrès que nous faisons dans l'étude de notre langue maternelle nécessitent de plus grands efforts d'intelligence qu'on ne l'admet généralement.

A mesure que notre esprit se développe, que nos facultés grandissent, notre curiosité est de plus en plus éveillée, notre désir de nous instruire s'augmente et nous éprouvons le désir de connaître la signification de termes nouveaux que nous entendons prononcer dans la conversation ou que nous rencontrons dans nos lectures, c'est alors que la définition commence à jouer un role important. Il ne s'agit pas encore de définir par le genre et la différence spécifique, d'énumérer les caractères essentiels d'un objet, de procéder à une définition analytique, synthétique, génétique; il suffit de donner purement et simplement une définition nominale ou verbale, c'est-à-dire, indiquer le sens ou l'idée attachée à un terme et expliquer les mots les uns par les autres par le moyen des synonymes.

Il faut entendre par synonymes des mots qui ont à peu près la même signification, qui ont un sens général commun et que l'on peut dans certains cas employer les uns pour les autres. Ils ont cependant chacun une signification propre qui permet d'exprimer des nuances d'idées quand les circonstances l'exigent. Quelques grammairiens prétendent qu'il n'y a dans aucune langue deux mots parfaitement synonymes qui puissent dans toutes les occasions être substitués indifféremment l'un à l'autre. Deux mots exactement synonymes seraient à leur avis un défaut dans une langue parce qu'on ne doit pas multiplier sans nécessité les éléments qui la composent. S'il y avait des synonymes parfaits, dit Dumarsais, il y aurait deux langues dans une même langue; quand on a trouvé le signe exact d'une idée, on n'en cherche pas d'autre.

Il y a donc deux sortes de synonymes: d'abord ceux qui ont exactement le même sens et qui peuvent être employés l'un pour l'autre; ensuite ceux qui ont entr'eux une certaine différence de signification qui ne permet pas de les substituer l'un à l'autre dans toutes les circonstances. — Les premiers, que l'on appelle aussi synonymes *absolus*, ne sont pas nombreux; il existe peu de vocables ayant le même sens et que l'on puisse indifféremment employer les uns pour les autres dans toutes les circonstances. Il faut faire remarquer en outre

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

que la nature du sujet, les exigences du style qui doit être suivant la matière que l'on traite précis, élégant, harmonieux, permettent rarement d'employer indifféremment un mot pour un autre. Citons quelques exemples:

Consentir et *acquiescer* sont parfaitement synonymes, ces deux verbes ont absolument le même sens et l'on ne pourrait rendre ce sens qu'imparfaitement au moyen d'un autre synonyme par exemple *adhérer*. Cependant on pécherait contre l'harmonie et l'élégance du style en disant: *J'acquièsce* à *ce que* vous proposez; il faudra remplacer *acquiescer* par *consentir*; mais on peut très bien expliquer le sens de l'un par l'autre.

S'exprimer avec *cordialité, sincérité, véracité, franchise*, c'est dire des choses vraies et conformes aux sentiments qu'on éprouve; dans cette acception générale, ces quatre vocables pourront être expliqués l'un ou les uns par les autres. Mais ils ne peuvent plus être employés l'un pour l'autre lorsque l'on a égard aux circonstances particulières de celui qui parle. Ainsi on se servira de *cordialité* quand il s'agira de l'accord de la parole avec les sentiments — de *sincérité* quand on voudra mentionner l'accord de la parole avec la pensée — de *véracité* quand on dit ce qui est, ou se qui sera, c'est l'accord de la parole avec les faits passés ou à venir — de *franchise* quand on énonce un fait au risque de déplaire. Dans ces acceptions spéciales ou particulières, ces mots ne pourront être définis les uns par les autres.

Autre exemple. Les mots *bord, côte, rivage, rive* ont une signification commune qui annonce la proximité de l'eau ou de la terre. Dans ce sens général, on peut s'en servir pour définir ou expliquer ces termes les uns par les autres. Mais ils présentent des différences marquées qui ne permettent nullement de les employer les uns pour les autres dans toutes les circonstances.

Le *bord* est à l'égard de l'eau cette portion de la terre avec laquelle il est en contact.

La *côte* est cette partie de la terre qui s'élève au-dessus de la mer et la domine.

La *rive*, c'est la ligne de communication de la surface de l'eau avec la terre.

Le *rivage*, c'est la ligne de communication de la terre ferme avec la mer.

Ces définitions nous font voir que l'on ne peut dire ni *côte de la rivière*, ni *la rive de la mer*, ni *le rivage du ruisseau*, ni *le bord de la terre*; ce qui prouve qu'on ne peut faire usage des synonymes dans toutes les occasions et que l'on doit s'en servir avec discernement quand on veut expliquer le sens d'un mot par l'emploi d'un terme dont la signification est analogue à ce mot. On ne pourrait pas définir le mot *société* par son synonyme *race*, ni *race* par *peuple*, ni *peuple* par *nation*, parce que par *société* on désigne une collection plus ou moins grande d'individus vivant en commun, par *race* ou entend un ensemble d'hommes qui se distingue d'un autre assemblage par des caractères dérivant du climat et de l'influence du sol, — par *peuple* on comprend une multitude d'hommes qui ont une même origine, —

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

par *nation* on désigne la totalité des personnes nées ou naturalisées dans un pays et vivant sous un même gouvernement.

Les synonymes de la seconde catégorie sont en grand nombre. Ils peuvent être pris dans une acception plus large, ils peuvent être employés pour désigner le même objet, la même qualité, attribution ou action quand la nature du sujet n'exige pas que l'on tienne compte de ces nuances de signification ayant rapport à chacun des synonymes en particulier; quand ces nuances plus ou moins imperceptibles, qui les séparent, ne modifient pas sensiblement le sens général, chaque synonyme est bon et on peut s'en servir avec succès dans les définitions. Quelle que soit l'opinion des grammairiens sur l'opportunité d'établir une ligne de démarcation entre les synonymes absolus et les synonymes relatifs, il n'en est pas moins vrai que la connaissance des mots qui ont une ressemblance ou une analogie plus ou moins grande de signification avec d'autres est d'une importance majeure et d'une utilité incontestable parce qu'elle rend possible toutes les définitions que l'on ne peut donner par l'indication du genre et de la différence spécifique, par l'étymologie et par les autres modes de définitions reconnus insuffisants dans une foule de cas. L'explication des termes scientifiques et techniques usités dans toutes les branches des connaissances humaines et qui ont été inventés pour éviter des circonlocutions dont la répétition fatigante nuit à la précision du style — des termes d'art qui ne sont pas d'un fréquent usage dans le commerce ordinaire de la vie — des mots dont nous ignorons exactement le sens — l'explication de tous ces vocables donnée, disons-nous, par des expressions plus connues, plus usuelles et qui ont en même temps un sens général commun avec les notions à déterminer constitue la définition par le moyen des synonymes. Ce genre de définition nous enseigne en outre la signification générale et particulière de chaque mot, le sens propre et le sens figuré de chaque terme. Il nous apprend à éviter les explications abusives et ridicules d'un vocable, à l'employer dans le sens qu'il a dans le langage ordinaire de la vie — à distinguer ceux qui sont particulièrement propres à la poésie, de leurs synonymes usités en prose — à reconnaître les mots qui commencent à vieillir ou qui ont changé de signification par suite des modifications survenues avec le temps dans les mœurs et dans les relations sociales. Ce mode de définition nous explique le sens des mots dont l'étymologie est inconnue et sert à faire connaître aux personnes qui n'ont pas étudié les langues anciennes, les termes à désinence latine ou grecque qui abondent de plus en plus dans la langue française. Non-seulement les définitions par le moyen des synonymes sont susceptibles de rendre des services à la science, mais elles jouent un grand role dans toutes les relations sociales, elles sont d'un usage journalier dans le commerce ordinaire de la vie. A tous, il nous arrive d'avoir un mot à interpréter, une idée à éclaircir, un terme à expliquer. C'est surtout dans l'enseignement à tous les degrés que l'on constate l'utilité pratique du mode de définition qui nous occupe. Dans les

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

expositions que l'on peut être appelé à faire, on a souvent recours aux synonymes pour mieux rendre sa pensée, pour l'exprimer d'une manière plus claire, plus intelligible et pour se mettre à la portée de ses auditeurs. En outre, quand l'élève est appelé à rendre compte de ce qu'il a étudié, du sens qu'il attache ou que l'on doit attribuer à tel ou tel mot technique ou scientifique, il a également recours aux synonymes pour expliquer sa manière de concevoir les choses, et le professeur peut s'assurer si les théories qu'il a développées ont été comprises et si les élèves font un emploi judicieux des termes de la langue. En un mot ce mode de définition nous apprend tout ce qu'une personne bien élevée doit savoir et tout ce qu'il ne lui est pas permis d'ignorer. Bien compris et rationellement employé, il constitue un excellent moyen de transmettre et d'augmenter nos connaissances.

Les définitions par les synonymes nous sont données par les dictionnaires. Les auteurs de ces ouvrages indispensables se sont imposé la mission d'expliquer les mots de la langue, d'en indiquer les usages, d'en déterminer et d'en fixer la signification. De pareils livres doivent suppléer autant que possible à toutes les connaissances que l'on ne pourrait acquérir qu'avec beaucoup de peine par la lecture d'un grand nombre d'ouvrages. Un dictionnaire qui renfermerait les définitions exactes des termes techniques si fort en vogue, des notions scientifiques, des mots empruntés aux langues étrangères, serait un vrai trésor, rendrait des services inappréciables et contribuerait éminemment à la propagation de l'instruction et des lumières, car la connaissance de la signification des mots d'une langue est une des plus importantes que l'on puisse acquérir. Le grand dictionnaire de Littré est venu combler une lacune que l'Académie, Noel et Carpentier, Poitevin et Bescherelle avaient déjà tenté de combler. C'est l'ouvrage le plus complet et le moins imparfait qui ait été composé dans le but d'expliquer les mots d'une langue. Mais comme cet ouvrage n'est pas entre les mains de tout le monde, il est opportun d'indiquer ici sommairement les imperfections que l'on signale dans la plupart des dictionnaires dont on se sert généralement. Les services qu'ils peuvent rendre sont par fois problématiques; les recherches auxquelles on se livre pour connaître la véritable signification des mots ne sont pas toujours couronnées de succès et si l'on ne trouve pas ce que l'on cherche, on fait néanmoins en les parcourant des découvertes inattendues.

Ce qui rend souvent illusoire l'emploi de ces livres, c'est qu'ils sont incomplets. Ernest Renan [1]) dit que le dictionnaire de l'Académie renferme ce qu'il faut pour l'expression de toute pensée, quelque délicate, quelque nouvelle, quelque raffinée qu'elle soit. — Il est vrai que ce dictionnaire a rendu des services réels à la langue en la préservant de cette liberté infinie que l'on reproche à d'autres langues, notamment à l'anglais et à l'allemand; mais s'il

---

[1]) Essais de morale et de critique, page 342.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

s'agit de conceptions nouvelles, on peut avec raison refuser à cet ouvrage ce caractère d'infaillibilité que l'on s'accorde à décerner à ce livre. Les dictionnaires qui ont la prétention d'être complets nous donnent, il est vrai, un grand nombre de mots empruntés aux langues étrangères et inusités pour la plupart, ils font une large part au néologisme, mais ils négligent de citer des mots très français ayant leur raison d'être et exprimant des significations usuelles.

Les dictionnaires laissent encore à désirer à d'autres points de vue. Les uns, tels que Boiste, réduisent leurs définitions à quelques mots et donnent des explications insuffisantes; d'autres tels que Napoléon Landais sont prolixes, se perdent dans de minutieuses subtilités et contiennent des explications surabondantes. — Ceux-ci, tels que Nodier, donnent des définitions contradictoires, ceux-là, tels que Bescherelle, contiennent des explications qui manquent d'exactitude et de clarté. — D'autres, tels que Gattel, donnent des définitions qui sont plus difficiles à saisir que le mot lui-même; d'autres, tels que Wailly, contiennent des définitions incorrectes qui n'expliquent rien du tout. D'autres enfin, tels que Maurice Bloch, donnent des définitions absurdes ou en contiennent qui s'appliquent à d'autres mots. On ferait un volumineux ouvrage en compulsant les définitions fautives dont les meilleurs dictionnaires ne sont pas exempts. Comme ce chapitre ne doit pas dépasser certaines limites, l'espace nous manque pour en citer ici un certain nombre, mais nous nous réservons de revenir en temps et lieu sur ce sujet.

Ce qui précède prouve que les dictionnaires ne sont pas toujours des guides infaillibles et que les définitions qu'ils donnent doivent généralement être admises avec réserve. Hâtons-nous de dire, comme correctif à cette appréciation, qu'il n'y a pas de règle sans exception. On trouvera dans Larousse et dans Littré des définitions que l'on peut accepter avec confiance, vu qu'elles sont généralement considérées comme bonnes. Ce dernier s'est proposé, comme il le dit lui-même dans la préface de l'ouvrage, d'embrasser et de combiner l'usage présent de la langue et son usage passé afin de donner à l'usage présent toute la plénitude qu'il comporte. Il prend pour point de départ la signification primitive du mot, il indique les fluctuations, les variations de sens que le mot a subies, et en déduisant les significations les unes des autres, il obtient ainsi la filiation naturelle des acceptions et le sens naturel du mot, et lorsqu'il s'agit de vocables dont l'origine est inconnue, il les définit par le moyen des synonymes.

En résumé, les divers modes de définition auxquels on peut avoir recours quand on veut donner une forme précise, invariable aux principes qui servent de base aux connaissances humaines, peuvent conduire au but quand on sait se servir de l'un ou de l'autre suivant

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

la nature des questions et les circonstances. Mais il arrive souvent que l'on fait abstraction de la nature de l'idée à définir et que l'on accorde la priorité à la définition logique au lieu de l'accorder à l'analyse ou à la synthèse et réciproquement; que l'on se sert du mode qui consiste à définir par l'essence au lieu de donner la préférence à l'étymologie ou aux synonymes. Ces diverses manières de procéder, ces appréciations divergentes résultent essentiellement de ce que la philosophie est envisagée par les uns comme la science par excellence à côté de laquelle les autres branches des connaissances humaines n'ont qu'une importance secondaire — et de ce que d'autres envisagent la science à un point de vue plus relevé en attachant à la philosophie un sens plus restreint, une mission plus modeste à remplir. Les uns n'attachent pas une grande importance à l'esprit d'observation tandis que d'autres en attribuent une très grande à l'expérience. Il n'est pas étonnant que cette question des définitions ait été envisagée à des points de vue si différents. Plus on discute cette importante question de la transmission et de la propagation des connaissances humaines, de la diffusion des lumières, moins il semble que l'on ait réussi à la ramener à des principes fixes. Nulle chose, n'exige en effet plus de mesure, de tact, de jugement que la forme suivant laquelle l'homme réussit le mieux à communiquer aux autres ses idées, ses sentiments, ses connaissances. Quoi qu'il en soit, la science n'a pas encore dit son dernier mot sur la question de savoir quel est le meilleur mode à employer pour donner à la définition le caractère d'infaillibilité qui lui manque encore et en attendant que cette question soit résolue, nous nous permettons d'émettre l'opinion que l'on a jusqu'ici exagéré l'importance des définitions basées sur le genre et la différence spécifique, sur l'essence des objets et que l'on n'a pas apprécié à leur juste valeur celles qui sont données par le moyen de l'étymologie des synonymes, de l'analyse et de la synthèse.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf